Au service
des peuples
et des nations

COMMUNES EN CHIFFRES

RAPPORT DU PROFIL SECTORIEL DE LA COMMUNE DE MEDENINE

من الشعب الياباني
From the People of Japan

Avril 2018

RAPPORT DU PROFIL SECTORIEL DE LA COMMUNE DE MEDENINE

Avril 2018

Avant propos

La constitution du 27 janvier 2014 a consacré la décentralisation à travers la reconnaissance du pouvoir local qui repose sur trois niveaux de collectivités locales : les municipalités, les régions et les districts, sans qu'il existe entre elles une relation de subordination, mais plutôt une relation fondée sur le principe de subsidiarité pour l'exercice du pouvoir local. Ce processus de décentralisation devrait permettre de contribuer à réduire les disparités entre les régions et d'instaurer un développement durable et inclusif dans l'ensemble du pays.

Récemment approuvé, le Code de Collectivités Locales établit dans son article 105 «Le plan de développement local, élaboré selon une méthode participative et avec l'appui des services de l'Etat, constitue le cadre de référence pour l'action et les interventions des collectivités locales et des organes qui en dépendent en matière de développement global ». Etant donné que l'information statistique constitue un outil indispensable d'aide à la décision, à la planification et à l'élaboration des projets de développement et des schémas urbain et d'aménagement du territoire, il est nécessaire de fournir régulièrement, une information statistique fiable, pertinente, précise et actualisée couvrant toutes les unités administratives et tous les secteurs. Ainsi, l'Office de Développement du Sud (ODS) se propose d'appuyer les collectivités locales dans leur rôle moteur de développement des territoires, à travers la mise à disposition d'un recueil statistique intitulé « **Commune en chiffres** » en s'inspirant du document « Gouvernorat en chiffres » élaboré et édité par l'ODS chaque année.

Ce document est, en effet, l'un de trois premiers de son genre. Il a été élaboré sous le leadership de l'ODS, en collaboration avec les communes de Médenine, Tataouine et Gabes et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre du projet de « Renforcement de l'Ecosystème Entrepreneurial dans le Sud tunisien » et du programme « d'Appui au Développement Local » et du projet « d'appui à la planification urbaine stratégique » (projet Madinatouna). Cette publication « Commune en chiffres » a été élaborée au même temps que la commune réalisait ses diagnostics sociaux, économiques, urbains et environnementaux pour l'élaboration de sa Stratégie de Développement Durable (SDV), et donc, les Diagnostics et la présente étude, sont ainsi des documents complémentaires au service de la commune.

L'Office de Développement du Sud est fier de cette collaboration avec la Commune et du partenariat avec le PNUD, initié depuis 2012 par le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale dans le but de répondre aux exigences du développement et de mettre en œuvre des initiatives économiques et de promotion de l'emploi dans le Sud tunisien.

L'ODS saisit l'occasion pour exprimer ses remerciements au PNUD pour son appui technique à l'élaboration de ces publications pilotes et aux experts qui ont contribué à la réalisation de ce travail, notamment les coordinateurs régionaux et les membres des équipes techniques du projet Madinatouna.

GHRAB Faouzi
Directeur Général
Office de Développement du Sud

Cette étude s'insère dans le cadre du projet d'Appui au Développement Local (ADL) initié par le PNUD, en collaboration avec le projet du « Renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans le sud tunisien » (REES). A l'occasion de cette étude, le programme ADL appui, à la fois, l'Office de Développement du Sud (ODS) pour l'élaboration d'un recueil de données, Municipalité en chiffres, à l'instar du recueil sur les gouvernorats, en vigueur depuis la création de l'ODS. Et pour constituer une base de données sur les communes (Communes en chiffres) et les municipalités de Médenine, Tataouine et Gabès à établir un profil de leur ville, première étape du processus d'élaboration de leurs Stratégies de Ville (projet Madinatouna).

Ce travail a été précédé par un appui méthodologique des acteurs concernés par le sujet (ODS et Communes) dans la constitution d'un canevas qui précise les principales données et les principaux indicateurs qui vont constituer un socle pour les analyses et la compréhension des problématiques. Ce travail est également alimenté pour chacun des volets abordés par la contribution des VNU, membres de l'équipe technique (BATTIKH Sarra, SAIDI Fadwa, CHERIF Mahran) en charge du projet Madinatouna, pour chacune des villes concernées. Il complètera les données quantitatives et les entretiens menés par l'équipe de projet pour dresser un état des lieux de la ville dans tous les domaines et en dégager les principales caractéristiques.

Le rendu des experts PNUD est organisé en 3 documents distincts pour chaque commune. Comme le stipulent les termes de références, chaque document est réparti en 4 thématiques : Volet Economie, Volet Environnement, Volet Urbain, Volet Social.

Le présent document concerne la commune de Médenine.

LA COMMUNE DE MEDENINE

La municipalité de Médenine occupe une position centrale à 75 kilomètres au sud de Gabès, 78 kilomètres à l'ouest de Ben Guerdane et une cinquantaine de kilomètres au Nord de Tataouine. La capitale Tunis se trouve à 482 kilomètres au Nord.

Chef-lieu du gouvernorat du même nom, elle constitue une municipalité créée le 13 décembre 1913.

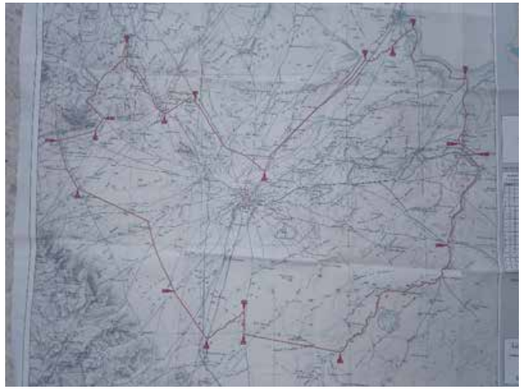

APERÇU HISTORIQUE

Née vers le début du XVIIè siècle, Médenine s'est développée autour d'un ensemble de Ksours, qui sont dotés de nombreuses ghorfas : habitations berbères, semblables à des citernes romaines hautes et étroites ou à des petites huttes, utilisées à l'origine, comme greniers pour les produits agricoles des nomades (certaines ghorfas étaient parfois utilisées comme foyers d'habitat).

Médenine où la huitième armée britannique fit halte après avoir pris d'assaut la ligne de Mareth en 1943 est décrite dans les rapports des militaires de 1945 comme un petit village qui se développe avec les implantations coloniales, notamment la caserne militaire. A l'indépendance, sa promotion en tant que chef-lieu de gouvernorat, permet la croissance du site d'origine et les extensions vers le sud-est, entre les deux oueds : Abdelhak et Gharbaoui.

A partir des années 70, elle connaît une véritable expansion urbaine liée à l'attraction des populations rurales avoisinantes. Médenine se densifie entre les deux oueds, surtout sur la route de Tataouine où des quartiers entièrement nouveaux ont été créés.

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

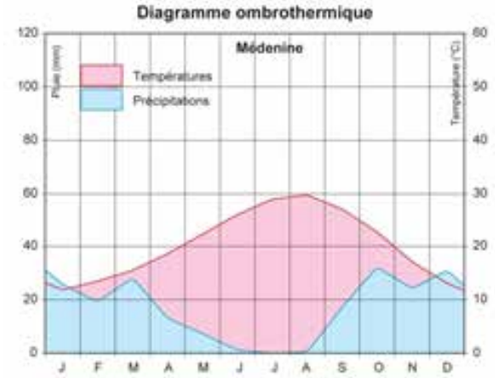

Médenine est située dans la pleine de Jeffara, dans le sud-est tunisien, à 480 km de la capitale. Elle est distante de 48 km de Jerba, 62 km de Zarzis et 78 km de Ben Guerdane et de 20 km seulement de la plage de Boughrara. D'une superficie de 3 176 ha, la ville est implantée au fond d'une cuvette, à la confluence des Oueds: Médenine et Abdelhak, caractérisés par des écoulements très irréguliers. Le climat, chaud et sec, est de type semi-désertique ; la région reçoit une faible pluviométrie (la moyenne annuelle est de 152 mm) et enregistre une température moyenne de 22°C, avec des amplitudes thermiques élevées ; les valeurs absolues variant entre 3,1°C et 48,8°C. Des siroccos soufflent une trentaine de jours par an.

POPULATION

La commune a compté 61.705 habitants en 2004. Selon le nouveau découpage administratif de la commune, la ville abrite 91.100 habitants, selon RGPH 2014 :

Secteur	Population
Beni Ghezaïl	1.072
02 Mai	8.445
Médenine Ouest	13.776
20 Mars	6.910
Médenine Nord	18.677
Oum Ettameur Ouest	2.088
Oum Ettameur Est	2.095
Koutine	1.706
Médenine Sud	14.011
El Labba	6.855
Hessi Amor	3.386
Oued Esseder	2.108
Médenine Est	9.971
Hessi Médenine	3.113
Darghoulia	4.594
Essouitir	1.295
Nouvelle Amra	2.598
Total Commune	**102.700**

Source : RGPH 2014 / Découpage Ministère Intérieur

La population a fortement évolué à partir de 1965, en rapport avec l'intégration de plusieurs zones rurales. Cependant, elle reste au 3è rang pour le nombre de population à l'échelle du gouvernorat, après Zarzis et Houmet Souk. La croissance démographique, soutenue depuis 40 ans, reste encore importante, passant de 8% en moyenne dans les années 60 à 5,9% entre 1975 et 1984 puis à 4,3% entre 1994 et 2004. Depuis 1994, le taux est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale (1,8% entre 1994 et 2004 en milieu communal). La taille des ménages reste supérieure à la moyenne nationale (4,4habitants par foyer à Médenine contre 4,2 en 2014 en Tunisie). Le dynamisme démographique est surtout lié à la jeunesse de la population : près de la moitié ont moins de 30 ans (47%)ce qui est presque égal à la moyenne nationale 48%. D'ici 2024, environ 90% de la population auront moins de 60 ans au niveau de la commune de Médenine(Source : INS). Cela constituera, dans les années à venir, de véritables défis en matière d'éducation, de formation et de créations d'emplois. Les personnes âgées de 0 à 14 ans, quant à elles, représenteront environ le quart de la population. Ce qui nécessite une anticipation et une adaptation adéquate des formations aux métiers d'avenir.

VOLET ECONOMIQUE

CARACTÉRISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

RÉPARTITION SELON L'ACTIVITÉ

Le taux d'activité dans la commune a atteint 36,1% soit une population active de 70021 dont 25277 sont des actifs occupés. Le taux de chômage est moindre dans la commune (8,86%) que dans le Gouvernorat (15,09%). Médenine est également en dessous de la moyenne nationale (14,82%). Cela nous renseigne sur le potentiel économique de la ville qui demeure un pôle créateur de richesses qui offre un potentiel d'emploi relativement important.

Répartition selon l'activité	Population 2 014	Population 15 ans et plus	Actifs Occupés	Chômeurs	Non actifs	Taux d'activité	Taux de Chômage
Total Commune Médenine	91 099	70021	25277	6207	38537	36,10	8,86
Total Gouvernorat	479 520	358 126	130 781	23 244	204 101	43,01	15,09
Total Tunisie	10 982 476	8 312 215	3 295 965	573 315	4 442 935	46,55	14,82

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

REPARTITION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

La majorité de la population active à un niveau d'instruction du secondaire (près de 43%). On note également l'importance de la strate du niveau primaire (31,53%).

La faiblesse du niveau d'instruction de la population active n'est pas un handicap pour son emploi. Le taux de chômage de (8,86%) de la Commune et le faible niveau d'instruction de la population active, nous donnent une idée claire sur la nature de l'économie de la ville qui est basée sur les métiers de services de proximité qui ne demandent pas de qualification.

La faiblesse du niveau d'instruction de la population active n'est pas un handicap pour son emploi. Le taux de chômage de (8,86%) de la Commune et le faible niveau d'instruction de la population active, nous donnent une idée claire sur la nature de l'économie de la ville qui est basée sur les métiers de services de proximité qui ne demandent pas de qualification.

Répartition selon le niveau d'instruction	Occupés 15 ans et plus	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur
Total Commune Médenine	24 769	4,87	31,53	42,89	20,70
Total Gouvernorat	130 781	6,02	34,25	42,18	17,55
Total Tunisie	3 295 965	10,25	30,43	38,62	20,70

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

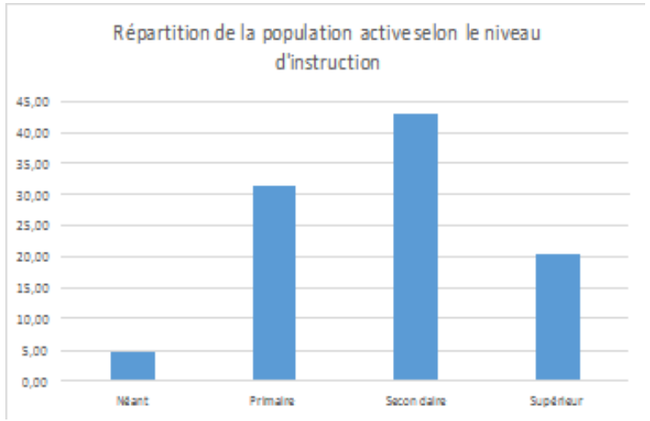

Répartition selon le secteur d'activité

L'Etat est le principal pourvoyeur des postes d'emploi dans la commune.

Médenine est une ville dont la base de l'économie est le secteur tertiaire. Près de 32% de la population active occupée est employée dans l'administration (Education, santé et services administratifs). Le commerce emploie 18,48% et le secteur des bâtiments (18,14%). Près de 70% de la population active occupée se réparti sur ces trois secteurs.

REPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	Occupés 15ans et plus	Agriculture et pêche	Mines et énergie	Industrie manufacturière	Bâtiment et travaux publics	Commerce	Transport	Education, Santé et services administratifs	Autres services	Non Déclarés
Total Commune Médenine	24 769	4,78%	1,85%	10,27%	18,14%	18,48%	6,11%	31,89%	8,34%	0,13%
Total Gouvernorat	130 781	6,37	1,17	7,97	19,78	18,52	6,24	22,41	17,40	0,13
Total Tunisie	3 295 965	10,47	1,71	18,29	14,45	13,15	4,87	25,15	11,75	0,16

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

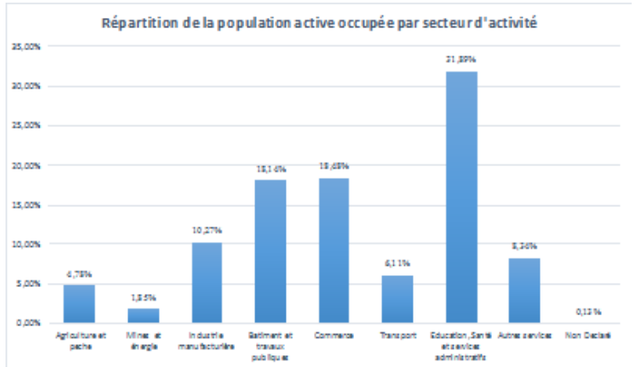

Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction

La population au chômage de la commune a atteint 6'072. Médenine concentre, à elle seule 26,1% des chômeurs du total du gouvernorat. La majorité des chômeurs ont un niveau d'instruction du secondaire à l'instar de la population active soit 38,64%.

Le chômage des diplômés du supérieur est problématique. Il atteint le record de 33,77% dans la commune contre 28,11% dans le gouvernorat et bien supérieur à la moyenne nationale qui atteint 20 ,06%.

REPARTITION DES CHÔMEURS SELON NIVEAU D'INSTRUCTION	Population au Chômage 15 ans et plus	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Taux de chômage des diplômés du supérieur
Total Commune Médenine	6 072	1,93%	17,01%	38,64%	18,15%	33,77
Total Gouvernorat	**23 244**	**2,59**	**19,55**	**39,49**	**38,36**	**28,11**
Total Tunisie	**573 315**	**7,08**	**21,61**	**40,82**	**30,49**	**20,06**

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

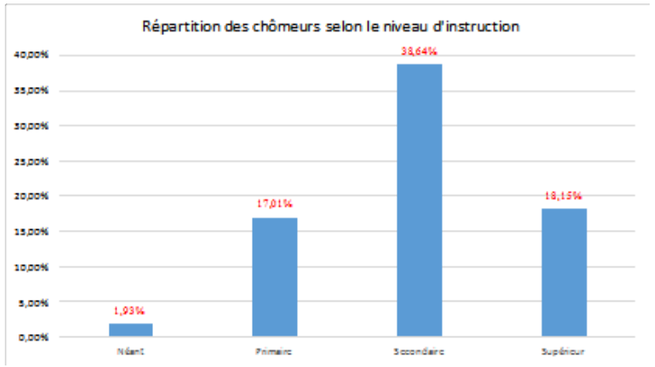

Chez les femmes le chômage, au niveau de la commune (**15 ans et plus)**, a atteint 3596. Médenine concentre, à elle seule, 30% des chômeurs féminin du total féminin du gouvernorat. La majorité des chômeurs ont un niveau d'instruction secondaire, soit 38,64. Le taux de chômage des diplômés du supérieur des femmes est de 33,77%.

REPARTITION DES CHÔMEURS SELON NIVEAU D'INSTRUCTION chez les femmes	Population au Chômage 15 ans et plus	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Taux de chômage des diplômés du supérieur
Total Commune Médenine	3596	1,93%	17,01%	38,64%	18,15%	33,77
Total Gouvernorat	12845	1,57	15,28	35,54	47,61	28,37
Total Tunisie	267172	6,70	15,57	33,28	44,44	28,80

Répartition des chômeurs par groupe d'âge

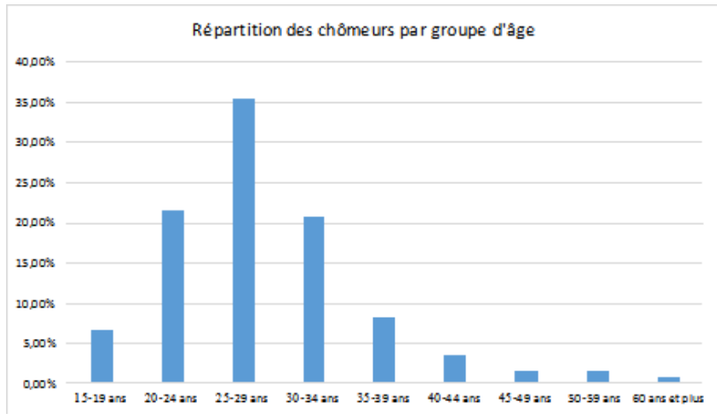

La population des chômeurs est jeune. En effet, près de 84,5% ne dépassent pas 34 ans. Le chômage est un phénomène qui affecte la jeunesse tant au niveau de la commune que du

gouvernorat. A l'échelle du gouvernorat, la proportion de jeunes (15 ans à 34 ans) atteint 82,49%. A l'échelle nationale, cette proportion est de 77,63%.

Répartition des chômeurs par groupe d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus
Total Commune Médenine	6,74%	21,68%	35,41%	20,66%	8,22%	3,43%	1,54%	1,58%	0,75%
Total Gouvernorat	8,41	22,68	31,98	19,42	8,35	3,58	2,02	2,35	1,22
Total Tunisie	8,27	22,02	29,36	17,98	8,88	4,80	3,33	4,00	1,36

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

UNE AGRICULTURE PEU PERFORMANTE

L'activité agricole, de type traditionnel, parvient difficilement à satisfaire les besoins de la population locale. La SAU (**surface agricole utile)**, assez étendue (près de 98 000 ha), comporte principalement des parcours (71%). Les terres cultivables représentent, en 2001, 28 000 ha. L'agriculture conserve toutefois une place importante aussi bien au niveau économique que social. L'agriculture en sec repose essentiellement sur l'arboriculture (24 541 ha), l'olivier occupe la première place, représentant 93% de la surface arboricole. La céréaliculture (et l'orge surtout), restent limités (2 400 ha) et très liée aux aléas climatiques. Le système de production en irrigué s'appuie sur l'utilisation des nappes phréatiques, même si la faiblesse de leurs débits et les modes de gestion et d'exploitation entravent l'extension des cultures.

UNE INDUSTRIE DEVELOPPEE ET UN SAVOIR FAIRE ARTISANAL ANCIEN

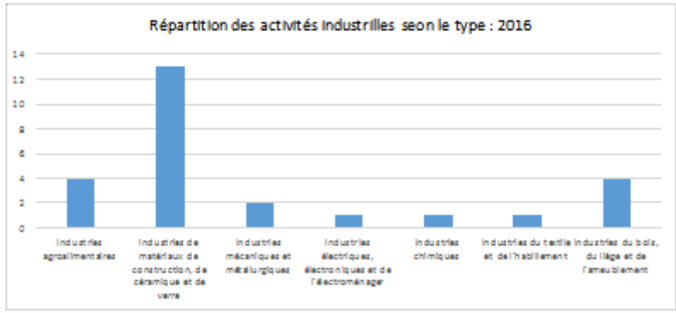

L'industrie a connu un essor remarquable durant les deux dernières décennies, en particulier les petites et moyennes structures. Deux zones industrielles assurent l'accueil des unités manufacturières, essentiellement des industries de matériaux de construction (fabrication de carrelage et briqueteries) et des industries agro-alimentaires (captage et mise en bouteille de l'eau de Koutine, boissons gazeuses, fabrication d'aliments pour bétail).

Très ancienne, l'activité artisanale est diversifiée et se base surtout sur la fabrication de tapis et de la maroquinerie. Elle connaît actuellement un certain déclin, lié aux changements des modes de consommation de la population, d'où le développement récent de l'artisanat utilitaire.

Répartition selon les branches

50% des unités industrielles localisées dans la commune de Médenine, relèvent du secteur des matériaux de construction, de céramique et de verre. En matière de substances utiles et de réserves du sous-sol, la région est caractérisée par des potentialités élevées du fait de sa structure géologique de la région. Ces potentialités géologiques sont exploitées dans l'industrie des matériaux de construction. 15% des unités industrielles appartiennent au secteur agro-alimentaire.

	2012	2013	2014	2015	2016	% Régional (2016)
Industries agroalimentaires	4	5	4	4	4	9
Industries de matériaux de construction, de céramique et de verre	11	14	15	15	13	72,2
Industries mécaniques et métallurgiques	1	2	2	2	2	28
Industries électriques, électroniques et de l'électroménager	1	1	1	1	1	100
Industries chimiques	1	1	1	1	1	25
Industries du textile et de l'habillement	2	1	1	1	1	8,33
Industries du bois, du liège et de l'ameublement	4	4	5	5	4	66
Total	24	28	29	29	26	28

Source : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation,2016

Répartition par régime

En 2016 aucune unité industrielle n'est totalement exportatrice dans la commune de Médenine.

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Non totalement exportatrice	26	24	28	22	29	26
Totalement exportatrice	0	0	1	7	1	0

Source : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation,2016

EMPLOI INDUSTRIEL

L'industrie emploie près de 10% de la population active de la Commune, loin derrière le secteur administratif (32% de la population active).

REPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	Occupés 15ans et plus	Emploi industriel
Total Commune Médenine	24 769	2.543
Total Gouvernorat	130 781	10 .423
Total Tunisie	3 295 965	602.831

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Au-delà du nombre des emplois industriels, il nous semble important de relever que la base économique de Médenine est faible. Les entreprises sont de petites et moyennes tailles et ne mobilisent pas de grands capitaux.

Malgré cela, le tissu industriel de Médenine, malgré la faible dimension de ses entreprises, et par conséquent de leur flexibilité et de leur réactivité, participe activement à la croissance économique, à la cohésion sociale, à la création d'emploi et au développement local. Cependant, comparativement à d'autres expériences, ces PME utilisent un stock de capital à très faibles niveaux technologiques et ont des procédés de production qui ne dépendent pas de l'innovation technologique. La montée en chaine de valeur de ces PME est très faible. Au cas où elles recrutent, ces PME ont tendance à embaucher des ouvriers à faible qualification en vue de réaliser un niveau donné de production.

les Investissements industriels : une crise conjoncturelle ?

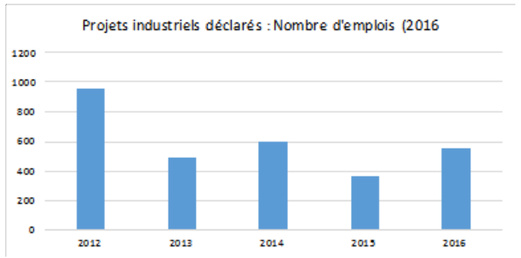

Source : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation,2016

Le chômage s'explique principalement par la faiblesse de l'investissement. C'est ce dernier qui crée les richesses et génère l'emploi, en espérant trouver une main d'œuvre qualifiée. En principe, la prospérité de la ville repose certes sur l'investissement public, mais repose aussi sur un secteur privé dynamique et innovant, capable de relancer les défis, pour qu'il puisse répondre à cet enjeu de création d'entreprises, de richesses et d'emplois. A Médenine, on n'est pas dans cette configuration, car le secteur privé demeure faible et n'investit pas localement. En 2016, les montants déclarés des projets industriels ont atteint 31.806 MDT, contre 98.597 MDT en 2012, en baisse de 66.791 MDT, soit un recul de 67%.

Le nombre d'emplois a connu un recul important de près de 57%. Les emplois déclarés sont passés de 960 en 2012 à 552 en 2016. Dans la même période, les projets déclarés sont passés de 45 à 35.

Le recul des projets déclarés et de l'investissement industriel sont à mettre en relation avec la période post-révolution qui a induit une conjoncture économique instable. Par ailleurs, ces évènements exceptionnels ne doivent pas occulter la faible attractivité de la région malgré les atouts qu'elle présente.

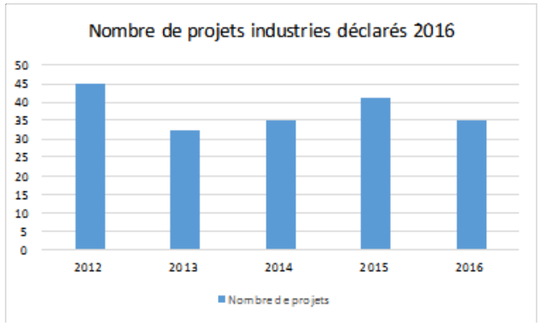

Globalement entre 2016 et 2017 (Note de Conjoncture API) les intentions d'investissements industriels dans le gouvernorat ont reculé seulement de -0,50%

En dépit de l'effort public entrepris en matière d'investissement et de ses potentialités naturelles et de son voisinage avec la Lybie, pays à fort potentiel économique et très riche en hydrocarbures, Médenine n'a pas enregistré un niveau de développement économique similaire à celui d'autres villes du littoral Tunisien. Le déficit d'investissement privé, et par conséquent la faiblesse de création d'entreprises, s'explique par un environnement des affaires non attrayant.

LES ENTREPRISES PRIVEES

Le registre des entreprises fait un recensement par délégations. Nous avons pris l'hypothèse que les délégations de Médenine Nord et de Médenine Sud correspondent à la commune de Médenine. L'essentiel des entreprises se localisent dans les limites de la commune.

Délégation	Industrie	Construction	Commerce Réparation	Hôtels restaurants	Autres activités	Total	
Médenine Nord	244	123	1439	114	864	2784	**4604**
Médenine Sud	198	114	758	87	663	1820	
Beni Khédache	49	9	268	29	100	455	**23%**
Ben Guerdane	200	35	1161	127	730	2253	
Zarzis	432	178	1852	252	1325	4039	
Houmt Souk	490	97	1999	256	1473	4315	
Midoun	237	111	1407	266	1010	3031	
Ajim		152	536	52	276	1016	
Sidi Makhlouf		33	214	29	99	375	
Total	**1850**	**852**	**9634**	**1212**	**6540**	**20088**	

Source : RNE et calculs du consultant

23% des entreprises privées du gouvernorat se localisent dans la commune de Médenine. A titre de comparaison, Jerba concentre 41% des entreprises privées et Zarzis, abrite 20%.

La même source, indique que 89,55% des entreprises privées de la commune n'enregistrent aucun salarié, que les entreprises qui emploient 6 salariés et plus ne représentent qu'une faible proportion, soit 7,85% du total des entreprises privées de la commune.

La précarité du tissu économique, basé sur des entreprises de faible dimension, à faible capital et employabilité est une donnée de base à prendre en considération. Ces types d'entreprises n'ont pas la capacité d'absorber le chômage endémique dans la ville et on ne peut envisager le développement sur des bases solides avec un tissu économique aussi faible.

LE COMMERCE, LE SECTEUR BANQUAIRE

Le commerce organisé

Marché	Nombre
Nombre de marchés de fruits et de légumes	1
Nombre de marchés de poissons et de viandes	2
Nombre de marchés de moyennes surfaces	7
Nombre de marchés municipaux	3
Nombre de marchés hebdomadaires	1
Nombre d'abattoirs	1

Source : Direction Régionale du Commerce et la municipalité ,2016

La ville de Médenine dispose d'un marché de gros de fruits et de légumes, de deux marchés de détail de poissons et de viandes, un abattoir et de trois marchés municipaux dont les locaux sont la propriété de la municipalité. La ville possède sept marchés de moyennes surfaces privées. Un marché hebdomadaire se tient chaque Samedi/Dimanche au centre-ville, et présente plusieurs variétés de marchandises : les fruits, les légumes, les vêtements… Ce marché est fréquenté par un grand nombre des citoyens non seulement des habitants de Médenine mais aussi des villes voisines.

Le commerce informel

La population de Médenine est connue par sa longue tradition en matière d'immigration, surtout vers la Libye. Les populations ont profité de leur proximité géographique de la frontière libyenne pour traduire cet événement en un phénomène socio-économique permanent. Ainsi, un espace informel dynamique, d'échanges de biens est créé, appelé « Souk Libya. Malgré ses retombées négatives sur l'économie nationale, ce commerce a permis l'amélioration du niveau de vie d'une frange de la population du gouvernorat et même au-delà. Avec l'ouverture des frontières en 1988, l'ensemble des indicateurs sociaux et économiques au gouvernorat de Médenine ont évolué avec l'apparition de nouveaux opérateurs économiques (intermédiaires, commerçants, etc.) et l'émergence de réseaux clientélistes. La région a connu une explosion des migrations, des échanges commerciaux et une montée de la contrebande. Tolérés et à la limite encouragés par les autorités des deux pays pour des raisons économiques, sociales et même politiques, le commerce et la migration informels se sont développés rapidement, à partir d'avril 1988, dès l'ouverture de la frontière, à la libre circulation des hommes et des marchandises. Ce commerce a induit un nouveau métier, les « Sarrafa » ou agent de change informel. Certaines sources estiment que le montant transféré par jour varie entre 1 et 3 Millions identifier l'unité.

Les banques

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'agences	14	15	16	17	20

D'après les chiffres de la Banque Centrale, Médenine accueille 20 agences bancaires en 2016. Depuis 2012, six nouvelles agences bancaires ont vu le jour.

Le taux d'encadrement bancaire dans la commune de Médenine est meilleur que la moyenne nationale : 1 agence bancaire pour 4.555 habitants contre 1 agence bancaire pour 6.660 habitants à l'échelle du gouvernorat. Médenine offre un bien meilleur taux que la moyenne nationale (1 agence pour 6.250 habitants). Le nombre élevé d'agences bancaires intrigue et peut indiquer qu'une masse d'argent importante circule dans la région. Le circuit officiel tente, en tous les cas, de capter une partie de ces transactions.

Encadrement Bancaire	Nombre d'agence	Population	Taux d'encadrement bancaire
Médenine Commune	20	91 100	4 555
Médenine Gouvernorat	72	479 520	6 660
Tunisie	1824	11 400 000	6 250

Source : Banque Centrale 2017 et Calculs du consultant

UN TOURISME DE PASSAGE ET UN ARTISANAT PEU DÉVELOPPÉ

Tourisme

En dépit de sa situation géographique favorable et de sa position au carrefour d'accès vers les zones sahariennes et montagneuses en plus d'un intérêt touristique certain, Médenine n'arrive pas à tirer profit de l'activité touristique. Celle-ci est balnéaire et demeure spatialement concentrée sur le littoral.

Dans la commune de Médenine, les équipements touristiques sont très limités. On y trouve un petit noyau historique composé d'anciens Ksours miraculeusement sauvé de la destruction qu'a subi le centre historique après l'indépendance. On trouve seulement un hôtel classé. Le nombre de lits ne dépasse pas la centaine.

Médenine n'est en fait qu'une halte au passage des caravanes touristiques du circuit saharien, en direction de Tataouine ; Matmata- Douze ou Tozeur.

Le seul produit mis en valeur est la visite d'une partie du Ksar restauré qui abrite quelques échoppes.

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de nuitées réalisées dans les établissements classés	8 334	9 805	11 234	9 385	7 535

Artisanat

Le secteur de l'artisanat est peu développé à Médenine et ne dépasse pas 9 % du nombre total des petites et moyennes entreprises artisanales du gouvernorat. La situation est meilleure pour les petits métiers. La faiblesse de l'artisanat est probablement liée à la modestie des traditions artisanales à Médenine.

	Nombre d'Artisans	
	Total	Dont filles
Commune	50	30
Total Gouvernorat	169	142

les projets du plan de devEloppement economique et social

Le plan quinquennal 16-20 a été lancé en 2016. Il porte sur cinq axes essentiels :

Axe 1 : la bonne gouvernance et la réforme de l'administration / Axe 2 : d'une économie à faible coût à un hub économique / Axe 3 : le développement humain et l'inclusion sociale / Axe 4 : la concrétisation des ambitions des régions / Axe 5 : l'économie verte et le développement durable.

Le gouvernorat de Médenine va bénéficier de plusieurs projets, à savoir :

Le projet de la centrale éolienne de production d'électricité El Ktef :	Objectif : diversifier les sources de production de l'énergie électrique à travers l'utilisation de l'énergie renouvelable, ce qui permet d'atteindre 30 % de production électrique à l'horizon de 2030 Coût : 270 MDT Planning d'exécution : 2017-2021

Le projet de la ligne ferroviaire Gabès -Médenine	Objectif : relier la ville de Médenine et le sud tunisien au réseau ferroviaire à travers la création d'une ligne de 75 km liant Gabés et Médenine Coût :200 MDT Planning d'exécution : en cours
Le projet de station photovoltaïque de production d'électricité	Objectif : Construction d'une station photovoltaïque dans la ville de Médenine pour la production d'électricité d'une capacité globale de 50 MW. Planning d'exécution : 2017-2021
Le projet de construction des pistes dans les périmètres irrigués	Objectif : Construire 25 km de pistes dans les périmètres irrigués afin de faciliter l'accessibilité et la commercialisation des produits agricoles. Planning d'exécution : 2017-2021

Source : Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, 2016

Le programme de développement intégré

Le programme de développement intégré a été réalisé pour :

- La création d'emplois
- La réalisation des objectifs de développement durable
- Le renforcement des systèmes de développement humain.

Le budget du programme était fixé comme suit :

- 30% du budget pour les activités productives, soit un montant total de 1810 mille dinars
- 70 % du budget pour l'amélioration de niveau de vie, l'infrastructure et les équipements publics, soit un montant total de 3 644,500 mille dinars

Les montants consacrés aux activités productives sont répartis comme suit :

- La création de 06 projets intégrés d'agriculture dont le montant est de 699 mille dinars
- La création de 15 projets de petits métiers dont le montant est de 645 mille dinars
- La création de 10 projets d'artisanat dont le montant est de 400 mille dinars
- L'encadrement et la formation de 100 artisans et agriculteurs dont le montant est de 50 mille dinars.

Les montants consacrés à l'amélioration du niveau de vie, l'infrastructure et les biens publics sont répartis comme suit :

- 1145 mille dinars pour l'amélioration de l'infrastructure de production
- 1456,140 mille dinars pour aménager les trottoirs
- 593,360 milles dinars pour améliorer le cadre de vie
- 450 pour aménager les biens publics.

Le plan annuel d'investissement 2012-2016

Le PAI représente la liste des projets et des montants réservés et programmés dans le budget de la municipalité pour l'année en question. Le tableau montre l'évolution des projets municipaux entre 2012 et 2016. En 2012, la municipalité a réalisé seulement le projet d'embellissement de la ville dont le coût était de 284 mille dinars. En 2015, six projets ont été exécutés pour un coût total de 675 milles dinars. En 2016, la ville de Médenine a accompli des réalisations importantes en termes de projets locaux dont le coût global a été estimé de 2160 milles dinars. Il faut également mentionner que ce plan a été élaboré en collaboration avec les membres de la collectivité locale dans le cadre de la démocratie participative de manière à considérer les acteurs locaux et avec la participation de la population et des représentants de la société civile.

Coût des projets en MDT

Projet	2012	2013	2014	2015	2016
Embellissement de la ville	284				
Aménagement de l'entrepôt municipal				78	
Aménagement de service technique				106	
Aménagement de l'arrondissement Médenine Nord				98	
Aménagement de l'arrondissement Médenine Sud				140	
Entretient et maintenance des établissements publics				183	
Aménagement de l'espace citoyenneté				70	

Construction du palais municipal (tranche2)					800
Matériel de nettoyage					950
Eclairage public					290
Entretient et maintenance de l'infrastructure					120

Source : Municipalité de Médenine, 2016

CONCLUSION

La base économique de Médenine s'appuie essentiellement sur les activités administratives ce qui engendre un bassin de consommation qui fait tourner l'économie locale. Avec une position de carrefour entre la Lybie et le reste de la Tunisie, Médenine constitue un passage obligé grâce à sa situation géographique exceptionnelle. Aujourd'hui, la ville n'a pas su capitaliser sur ses atouts et se repose sur une base économique fragile et précaire. Les projets d'extension des zones industrielles existantes sont importants mais ne vont aucunement régler le problème d'une ville qui dépend d'activités économiques marginales, tel que l'informel.

A l'instar du reste du gouvernorat, les indicateurs socio-économiques de la population résidant dans la ville sont alarmants. Le chômage est structurel et touche une population jeune peu formée et peu concurrentielle. La continuation de la voie ferrée vers Médenine et la liaison de la ville vers le port de Zarzis et à sa zone économique constitue une opportunité pour dynamiser les activités de la ville.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

CLIMAT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LA PLUVIOMÉTRIE

Le territoire de la municipalité de Médenine se caractérise par un climat aride inférieur à variante tempérée, avec une pluviométrie ~~moyenne~~ annuelle moyenne de 151 mm. Rareté, irrégularité et caractère orageux des précipitations constituent des facteurs aggravant la dégradation et limitant la résilience des écosystèmes dégradés.

Répartition des précipitations mensuelles moyennes à Médenine (moyenne de 90 ans calculée d'après les données de INM Tunisie).

	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Août	Tot.
Médenine	10,8	23,6	16,5	17,3	17,4	17,7	25,7	13,9	6,4	1,0	0,2	1,1	151,6

Variabilité annuelle des précipitations à Médenine, PM : pluviométrie maximale absolue, Pm : pluviométrie minimale absolue, CV coefficient de variation

	P.moy.	P.Max	P.min	C.V.%	Nombre de jours de pluie
Médenine	151,6	550	37	56	24

LA TEMPÉRATURE

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 20°C. La moyenne des maxima du mois le plus chaud atteint 37°C, alors que la moyenne des minima du mois le plus froid atteint 6 °C. L'amplitude thermique est de 30 °C.

Températures mensuelles moyennes ; maximales et minimales à *Médenine*

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juit	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Moy	M	m
10,9	12,4	14,1	16,7	21,9	25,6	27,8	29,3	27,0	22,4	16,5	11,7	19,5	36,7	6,2

DURÉE D'ENSOLEILLEMENT ET RAYONNEMENT GLOBAL

A l'échelle annuelle, la région totalise plus de 3000 heures d'ensoleillement par an. A l'échelle mensuelle, la durée d'ensoleillement varie de 145 heures en décembre à 387 heures au mois de juillet.

La région reçoit quotidiennement en moyenne annuelle 5 à 5,2 KWH/m2, quantité importante pour être utilisée en énergie solaire. A l'échelle mensuelle, le rayonnement global varie entre 2,9 pour le mois de décembre à 7,5 KWH/m2, pour le mois de juillet.

LES VENTS

Les fréquences des vents en fonction de leur intensité, leur direction et des saisons, montrent une domination des vents actifs par rapport à ceux inactifs. Ces fréquences font apparaître, également, l'existence de deux générateurs climatiques d'actions opposées qui dominent la morphogenèse éolienne. Il s'agit d'un pôle d'influence continentale saharienne au sud-ouest et d'un pôle d'influence maritime méditerranéenne au nord-est.

Tableau. *Fréquence (%) des vents (faibles, moyens, forts, très forts) de toutes les directions, dans la station de Médenine (Chahbani, 1992).*

Type de vent	Fréquence en %
Vents faibles (v < 1m/s)	14,5
Vents moyens (1m < v < 3m/s)	44,8
Vents forts (6m/s > v >3m/s)	31,8
Vents très forts (v > 6m/s)	8,9

Les vents actifs sont aussi générateurs de poussières sahariennes qui atteignent environ 8 j/an à Médenine.

En plus des vents de poussières, les vents de sirocco de direction S, S-W, W, qui s'accompagnent d'une forte élévation de température pouvant dépasser 50°C, sont assez fréquents à Médenine. Le nombre de jours de sirocco est variable selon les années, avec une moyenne d'environ une quinzaine de jours par an.

Tableau. *Nombre de jours des tempêtes de sable et de sirocco à Médenine (A. Ferchichi, 1999)*

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Tempêtes de sable	1,6	1,4	0,6	1	0,8	1	0,8	0,8	0,4	8,4
Sirocco			0,4	1	3,4	3,6	3,6	2,2	0,4	14,4

BILAN CLIMATIQUE

Le bilan climatique calculé pour Médenine donne des déficits annuels de -1224 mm/an.

Bilan hydrique (P-ETP) de la station de Médenine. (d'après A. Ferchichi, 1996)

	Automne	Hiver	Printemps	Eté	Annuel
P-ETP	-205	-100	-288	-631	-1224

L'ÉROSIVITÉ DU CLIMAT

Le nombre de jours de pluie étant relativement faible, mais l'intensité des pluies est très élevée, surtout en automne ce qui engendre une érosion, surtout au niveau des versants. L'indice d'érosivité est de 0,166.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

D'après le scénario HadCM3- A2, et par rapport à la période de référence, le territoire de la municipalité connaitra aux horizons 2050, une diminution de précipitation d'environ 18% et une augmentation des températures de 2,1 °C.

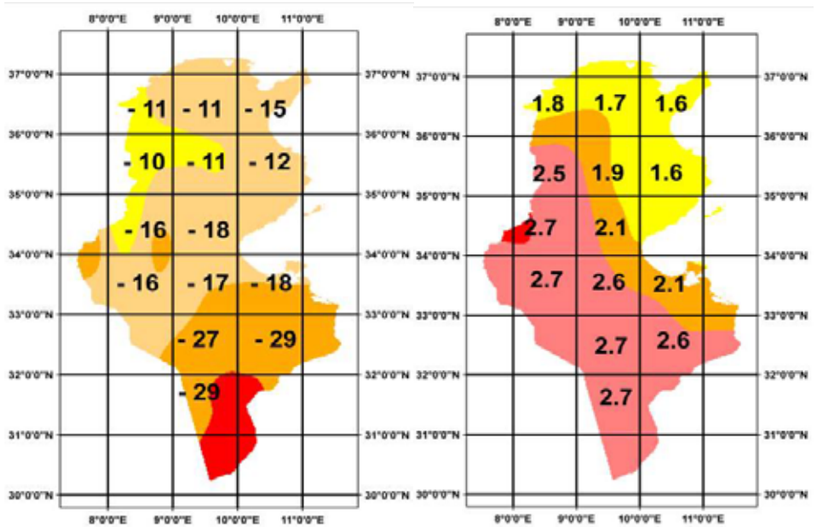

Baisses (%) des précipitations (gauche) et augmentation des températures (droite), selon scénario HadCM3- A2, par rapport à la période de référence à l'horizon 2050

HYDROGRAPHIE

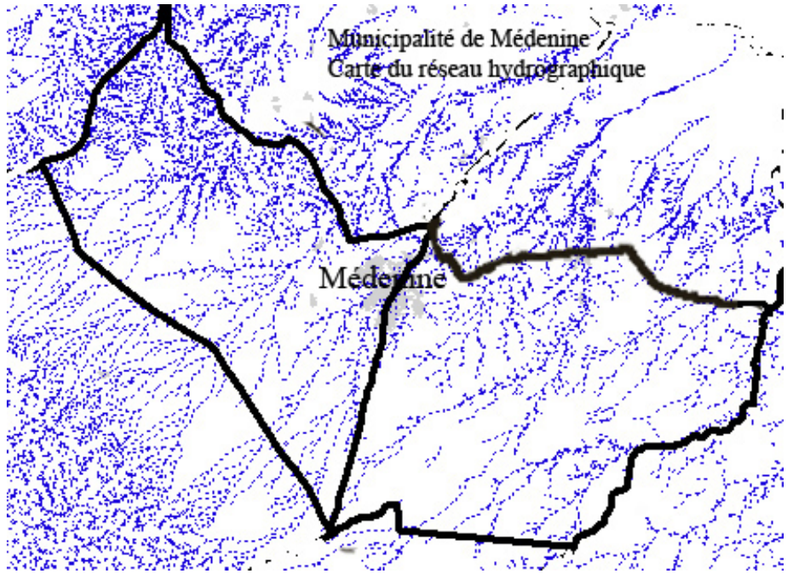

Réseau hydrographique de la municipalité de Médenine

(Carte établie par l'expert, en se référant à la carte agricole et au découpage des communes)

A cause de l'absence de couverture végétale dense et permanente, le territoire de la municipalité de Médenine est traversé par un puissant réseau hydrographique constitué d'oueds et chaabas.

Cette situation expose la ville à des inondations épisodiques.

La ville se trouve au fond d'une cuvette à la confluence des Oueds Gueblaoui, Gharbaoui et Abd-El-Hak qui prennent leurs origines dans la zone montagneuse de Béni Khédache.

Les problèmes provoqués par ces oueds sont de deux natures :

- Les inondations
- Les écoulements et stagnations d'eau dans le lit des Oueds entraînent la végétation aquatique et la prolifération de moustiques.

Il est à noter que ces problèmes se posent avec le plus d'acuité dans le cas de l'Oued Gueblaoui.

A part ces trois Oueds et comme la ville de Médenine est située sur un terrain à topographie irrégulière, il se forme dans certaines rues des « Cheeba=petit Oued » où les eaux prennent un caractère torrentiel. Les eaux de ruissellement sont alors évacuées grâce au réseau d'assainissement pluvial.

La figure ci-dessous donne la configuration des réseaux hydrographiques de la ville de Médenine.

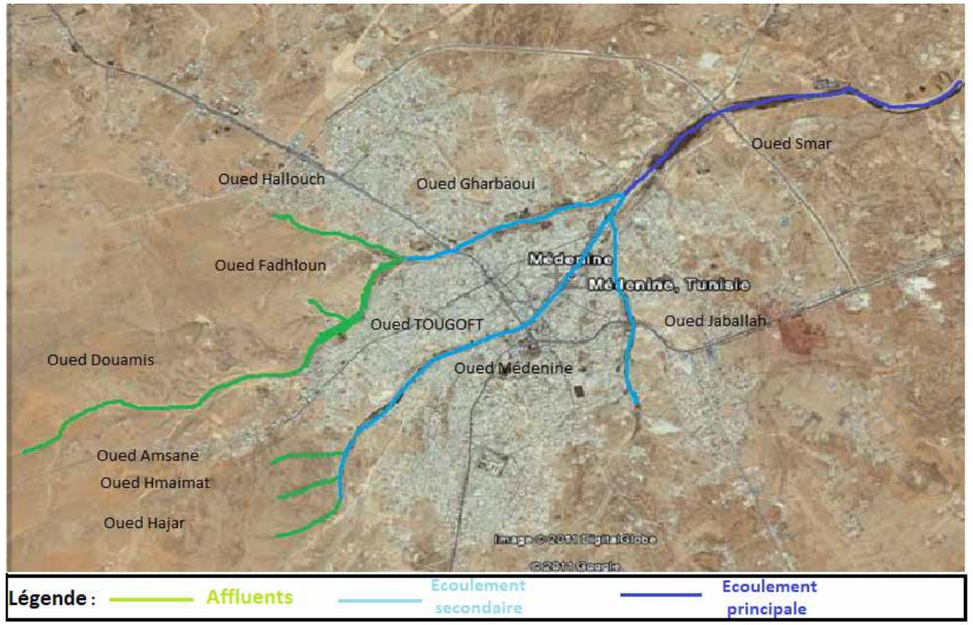

***Figure** le réseau hydrographique de la ville de Médenine*

OCCUPATIONS DES SOLS

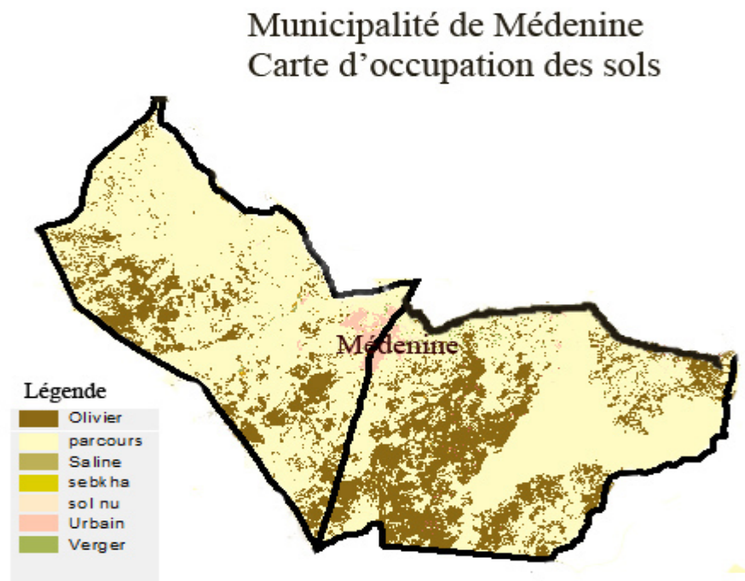

Réseau d'occupation des sols dans la municipalité de Médenine

(Carte établie par l'expert, en se référant à la carte agricole et au découpage des communes)

Le territoire de la municipalité de Médenine est occupé principalement par des terres de parcours assez dégradés et des cultures d'oliviers.

La répartition se présente ainsi :

Sup totale : 6760 ha

Parcours : 65 %

Olivier : 27 %

Sol nu : 8 %.

DÉSERTIFICATION ET ENSABLEMENT

Les zones sensibles à l'érosion éolienne sont évaluées à environ %25 du territoire de la municipalité.

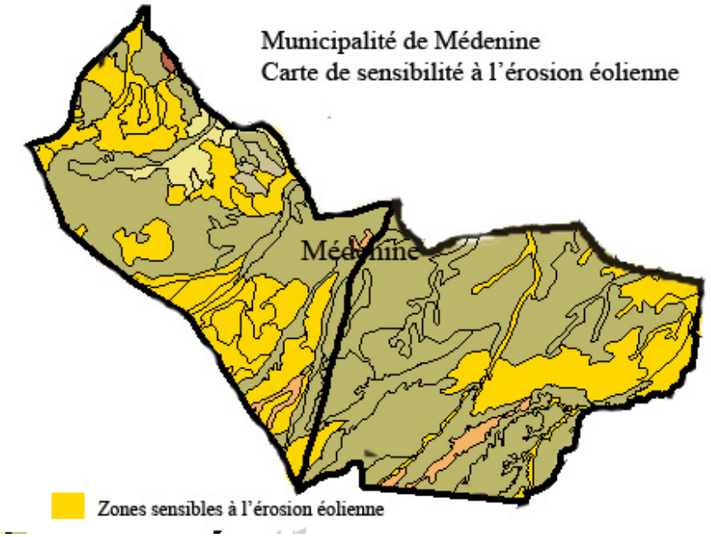

Carte de sensibilité à l'érosion éolienne dans la municipalité de Médenine (Carte établie par l'expert, en se référant à la carte agricole et au découpage des communes)

La sensibilité à la désertification concerne tout le territoire avec des degrés différents

Sensibilité à la désertification sur le territoire de la municipalité de Médenine

Sensibilité	**%**
Très sensible	55
Sensible	10
Moyennement sensible	35

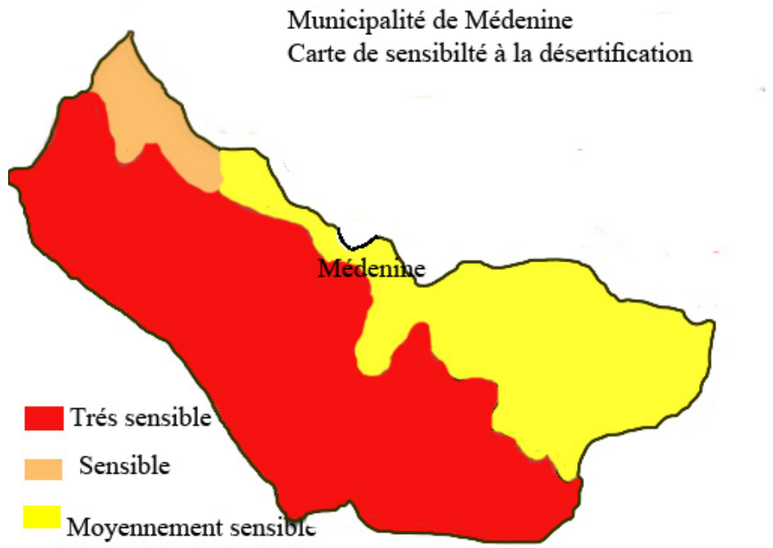

Carte de sensibilité à la désertification dans la municipalité de Médenine *(Carte établie par l'expert, en se référant à la carte agricole et au découpage des communes)*

RESSOURCES EN EAU

Les eaux superficielles. Ces eaux provenant des pluies sont actuellement captées par des aménagements de conservation des eaux et des sols (tabias, banquettes, jessours, citernes,) pour des fins agricoles ou pour la recharge des nappes souterraines. Le reste étant charrié par les oueds.

La proportion de la ville qui opte pour la réalisation des systèmes de captage et de stockage des eaux pluviales reste faible. En 2014, le nombre des ménages disposant de tels systèmes (citernes et réservoirs) est de 5,68%, avec 3,74 % sur Médenine nord et 7,76% sur Médenine Sud. (Source INS 2014)

Les nappes profondes : Le territoire de la municipalité de Médenine comporte trois principaux aquifères profonds, ces aquifères sont de plus en plus exploités : la nappe de Moi-Pliocène de la Jeffara, la nappe de Zeus Koutine et la nappe de Grès de Trias.

Tableau. *Caractéristiques des nappes profondes dans la zonz de la municipalité de Médenine (CRDA, 2017)*

	Unité	Moi-Pliocène de la Jeffara	la nappe de Zeus Koutine	la nappe de Grès de Trias Ababsa
Profondeur	m	250 - 350	100-500	100- 350
Salinité	g/L	5,5 – 7,5	1,5 - 4,5	0,7 - 4
Ressources disponibles	Mm3 / an	22,08	11,04	4,7
Quantité prélevée	Mm3 / an	20,8	20,2	8,7

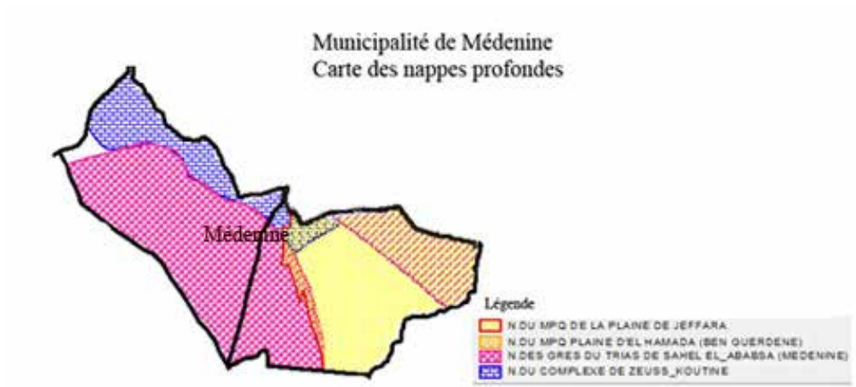

Carte des nappes profondes dans la municipalité de Médenine *(Carte établie par l'expert, en se référant à la carte agricole et au découpage des communes*

Les nappes phréatiques :

Le territoire de la municipalité de Médenine comporte 4 nappes phréatiques : la nappe d'Under flow de Smar Médenine, la nappe d'Under flow de l'Oued Métameur, la nappe Maither et la nappe de Bou Hamed

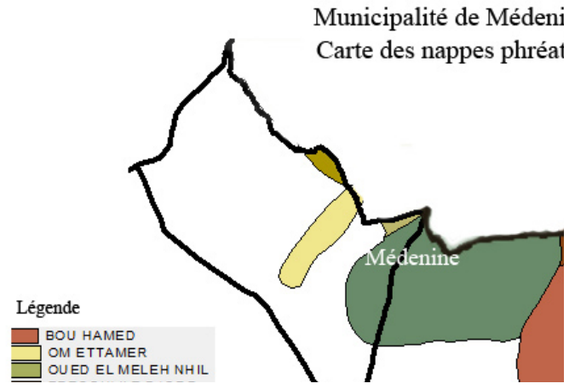

Carte des nappes phréatiques dans la municipalité de Médenine *(Carte établie par l'expert, en se référant à la carte agricole et au découpage des communes*

La réutilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration Les eaux usées traitées de la ville de Médenine sont uniquement réutilisées pour des besoins d'agriculture avec un faible taux de réutilisation (4% en 2016).

Réutilisation des eaux usées traitéesSource ONAS 2017

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité réutilisée	m3	1382264	1569262	1426781	1516230	1490570
Taux de réutilisation	%	13	8,6	4,2	4	4

SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES DE LA RÉGION DE MÉDENINE

La Qualité des eaux de la nappe phréatique**.** D'après les rapports du CRDA Médenine, Les nappes phréatiques du bassin versant d'oued Smar ont connu en 2003 une augmentation de la salinité entre 1 et 1.2 g/l. Les teneurs en nitrates ne montrent que des variations infimes. Aucune évolution géochimique n'a été détectée au niveau de la nappe phréatique d'oued Metameur.

La Qualité des eaux de la nappe profonde**.** Les teneurs en nitrates de la nappe des grés du Trias de Sahel el Ababsa demeurent faibles et stationnaires, avec une variation d'un forage à l'autre de 15 à 20 mg/l. Pour cette nappe, le résidu sec de l'eau ne montre aucune variation. L'évolution de la qualité chimique de la nappe du Miocéne de Jefara et celle de Zeuss- Koutine n'a pas fait l'objet de suivi.

LA SITUATION DES PUITS DANS LA VILLE DE MÉDENINE.

En 2016, on comptait 698 puits de surface et 57 puits de la nappe profonde dans la commune de Médenine.

Nombre de puits dans la municipalité de Médenine (Source : CRDA 2016)

	Nombre total de puits	Nombre de puits	
		Equipés	Non équipés Abandonnés
Puits de la nappe phréatique	698 (dont 505 dans la nappe de smar, 149 dans la nappe de Metameur et 44 à Meather)	649	49
Puits de la nappe profonde	57	50	7 -

EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MÉDENINE

Approvisionnement et consommation : La ville de Médenine est alimentée en eau potable principalement à partir des forages dans les nappes souterraines Zeus - Koutine situées entre Médenine et Mareth. Le forage Harboub fournit un complément qui alimente la partie sud de la ville. Ces eaux sont véhiculées par le réseau d'adduction du Sud Tunisien passant par Médenine en direction de Djerba, Zarzis et Tataouine etc…

La SONEDE assure la quasi-totalité des besoins en eau potable pour la population de Médenine. En 2014, le taux de desserte a franchi le seuil de 90% et le taux de branchement a atteint 82,26%.

Les familles qui ne sont pas abonnées au réseau de la SONEDE, s'approvisionnent en eau soit à partir de leurs propres citernes (5,68%) ou bien par l'intermédiaire d'une association (0 ,87%).

En 2016, la consommation de l'eau potable dans la ville de Médenine est évaluée à 4,275 millions de mètres cube, dont 87% est destiné à la consommation domestique.

Consommation selon le bénéficiaire de l'eau potable Source SONEDE 2016

Secteur	Volume consommé (mille m3)	%
Consommation domestique	3733	87,32
Industrie	22	0,51
Tourisme	9	0,21
Autres	511	11,95
Ensemble des secteurs	4275	100%

L'eau potable à Médenine est d'une qualité médiocre, elle se caractérise par :

- Une salinité : 1,2 à 1,7 g/L
- Un aspect de l'eau (Estimation qualitative) : Aspect normal sans anomalies
- Une dureté de l'eau TH : 58-68 °F
- Un PH : 7.6 à 7.8

Le contrôle sanitaire des systèmes d'approvisionnement en eau potable : La direction régionale de santé mesure le taux de chlore résiduel dans les réseaux. Le taux d'échantillons conformes aux normes est passé de 94,59% en 2012 à 60% au cours des années 2015 et 2016.

Le contrôle sanitaire de l'eau potable **:** Environ 96% des échantillons ayant subi des analyses microbiologiques sont conformes aux normes, alors que les analyses physico-chimiques, d'ailleurs réalisés sur 3 échantillons, présentent des non conformités. Ceci n'implique pas que l'eau potable en ville est polluée ou qu'elle présente un risque sanitaire car la non-conformité en analyse physicochimique est calculée selon tous les paramètres simultanément et il suffit qu'un seul paramètre soit hors norme pour que l'échantillon soit considéré non conforme.

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT

Selon l'ONAS, le taux de branchement au réseau d'assainissement est de 73%.

Le nombre d'abonnés au réseau ONAS est passé de 11873 en 2012 à 13711 en 2016.

La ville dispose d'une seule station d'épuration ayant les caractéristiques suivantes

- Capacité : 8870 m3/jour.
- Rendement épuratoire : 96%

- Débit journalier de la station d'épuration : 4048 m3/jour
- Longueur de réseau d'assainissement (Réseau ONAS) : 162 km

La commune de Médenine dispose également de 5 stations de pompage avec un rendement de 70 à 90%.

Le contrôle sanitaire des eaux usées brutes et traitées A partir de 2014, le pourcentage de la non-conformité à la norme **Tunisienne NT 02-106** des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Médenine est devenu alarmant (> 80%).

Le contrôle sanitaire de la réutilisation des eaux usées dans le secteur agricole La DCO, DBO5 et la mesure de MES relatives aux eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Médenine respectent la norme NT 106.03 de Juin 1989.

Réutilisation des eaux épurées et indicateurs de la performance de la station d'épuration 'Source ONAS 2017

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité de réutilisation des eaux épurées	m3	1382264	1569262	1426781	1516230	1490570
Taux de réutilisation des eaux épurées	%	13	8,6	4,2	4	4
Demande chimique en oxygène (DCO)	mg d'02/L	58	53	47	53	72
Demande biologique en oxygène (DBO5)	mg d'02/L	19	20	18	20	23
mesure de la matière en suspension (MES)	mg/L	20	21	19	17	20

RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Ensoleillement et ressources solaires. La commune est dotée d'un gisement solaire intéressant, qui varie entre 2300 à 2600 KWh/m^2/an, et d'une moyenne de 12h d'ensoleillement/jour.

Alimentation et consommation énergétique de la ville. L'électrification de la commune de Médenine est assurée à partir des postes HT/MT de la route de Ben Guerdane. Le taux de raccordement au réseau d'électricité STEG est de 99,72% avec un nombre d'abonnés de 38484 (données 2015).

La consommation domestique moyenne de Médenine est évaluée à 20,91 Gigawatt/heure, dont 46% vont à l'industrie.

Certains acteurs de la ville (habitants et industriels) font recours à l'énergie photovoltaïque.

LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

La ville de Médenine a élaboré en 2010 son Plan Communal de Gestion des Déchets PCGD.

Acteurs impliqués dans la gestion des déchets Divers acteurs sont impliqués dans la gestion des déchets :

- Le service propreté et protection de l'environnement (municipalité), le centre de transfert et la décharge contrôlée : leur intervention concerne principalement la gestion des déchets solides municipaux (Déchets ménagers, déchets assimilés, déchets des animaux), les déchets de démolition et de construction et les déchets verts et agricoles.
- L'ANGED est chargée de l'exploitation de la décharge contrôlée et elle s'occupe en plus de la gestion des déchets des activités de soin DAS et les déchets industriels dangereux et autres types de déchets (Déchets EEE, les huiles lubrifiantes, les pneus usagés).

La privatisation de la collecte. La stratégie nationale en matière de gestion des déchets, a proposé d'atteindre en 2016, un taux de délégation au privé de 50%.

La commune de Médenine a entamé son expérience en matière de privatisation de la collecte en 2013.Actuellement, deux sociétés privées contribuent à la collecte des déchets ménagers et assimilés ; la société Eco-Tunisie qui assure la collecte au niveau des rues principales et une autre société de balayage.

En ce qui concerne le balayage manuel des rues et le désherbage, la société a conclu une convention avec le Ministère des affaires locales et de l'environnement. Pour la collecte des Déchets d'Activités de Soins DAS, une convention a été signée avec une société privée de collecte basée à Gab**è**s.

Moyens humains et matériels de la commune destinés à la gestion des déchets solides. Actuellement, l'effectif total des agents responsables pour la collecte et le transport des déchets compte 135 agents, dont 43 qui assurent la collecte, soit 32,57% de l'effectif, ce qui représente un ratio d'un ouvrier pour 1660 habitants (en se basant sur l'ancien découpage municipal) et un ratio d'un agent pour 2388 Habitants, en considérant les nouvelles délimitations. Ce ratio demeure insuffisant.

Le matériel de collecte comporte **:**

- 54 Bennes tasseuses , dont 38 en pannes
- 66 camions, dont 18 en pannes
- 101 tracteurs remorques, dont 16 en pannes
- 67 Trax

Le parc de garage et de maintenance du matériel a une superficie totale de 3.300 m^2 avec un atelier de 200 m^2 et un magasin de 150 m^2. Il manque une station de lavage. L'atelier de réparation et d'entretien nécessite un aménagement, ceci a été prévu dans le Plan Communal de gestion des déchets (PCGD). Une première tranche de 150 000 TND sera versée début 2018 par le CPSCL (Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales).

Le Plan Communal de Gestion des Déchets. La commune de Médenine, avec l'appui de l'ANGed et de la coopération Allemande GIZ a finalisé son PCGD en 2010 et l'a validé après une révision en 2012. Ce PCGD se base sur 5 orientations stratégiques:

- Amélioration de la gestion organisationnelle et financière du service propreté
- Amélioration de la gestion des ressources humaines
- Amélioration de la gestion du parc et de la maintenance du matériel
- Amélioration des techniques de collecte et de transport des déchets ménagers
- Développement de la communication interne/externe

Caractérisation des déchets. Pour la période allant de 2012 à 2016, la quantité totale annuelle des déchets collectés est passée de 12 045 Tonnes à 13 234 Tonnes, avec une moyenne de 40 Tonnes / jour. Parallèlement, le ratio de production des déchets ménagers et assimilés est passé de 0,585 kg/habitant/jour en 2012 à 0,7 kg/habitant/jour en 2016. Malgré cette croissance, le ratio reste inférieur à la moyenne nationale de la production spécifique qui est de 0,815 kg/habitant/jour en milieu urbain (ANGED, 2017).

En 2016, plus de 22 800 m^3 des déchets de démolition et de construction et des déchets ménagers et assimilés ont été collectés par le service propreté suite à une intervention exceptionnelle.

Les déchets ménagers et assimilés DMA de Médenine sont caractérisés par [Source : PCGD Médenine] :

- Un taux élevé de déchets d'animaux (environ 46%), ce taux résulte de la pratique d'élevage d'animaux soit dans un but commercial ou bien dans le but de consommation du lait frais des chèvres.
- une faible proportion de lixiviat (liquide résiduel engendré par la percolation de l'eau et des liquides à travers une zone de stockage de déchets).
- Un taux d'humidité qui varie entre 30 et 60%.

Paiement des taxes. Au cours des cinq dernières années, la situation dans ce domaine s'est améliorée comme le montre la progression du revenu de la TIB (taxe sur les immeubles bâtis) et la TNB (taxe sur les terrains non bâtis). En effet, les recettes fiscales sont en hausse de ~~de~~ 35 ,88 % en 2016 en comparaison avec l'année 2010.

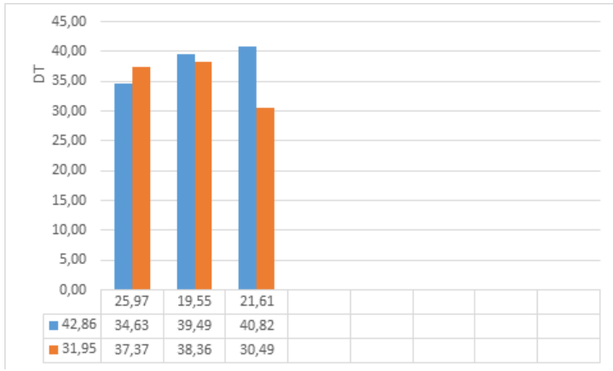

Evolution des recettes des TIB et TNB entre 2010 et 2016

La progression des recettes fiscales peut être attribuée à une efficacité plus optimisée des moyens de recouvrement. Une proportion importante (environ 40 % des habitants de la ville de Médenine) échappe encore au devoir fiscal vis à vis de la collectivité.

Le centre de transfert et la décharge contrôlée. La commune de Médenine dispose d'un centre de transfert (Route Beni Khédache) et d'une décharge contrôlée (Bou Hamed) qui constituent des atouts en matière de gestion des déchets.

Le centre de transfert (Route Béni Khadech), géré par l'ANGED, a été mis en exploitation en 2009. Il assure les opérations de réception et de pesage des déchets collectés par la commune. La quantité journalière reçue varie entre 50 et 65 tonnes. La durée d'attente des camions venant déchargés au centre de transfert est de 45 minutes.

La livraison et la réception des déchets sont effectuées d'une manière continue de 6 heures du matin jusqu'à 3 heures du matin suivant. Le coût de transport et de collecte d'une tonne des déchets est de 10 DT.

La décharge contrôlée à Bou Hamed, réalisée par l'ANGED, est entrée en exploitation depuis Juin 2008. Elle couvre une superficie de 41 hectares et sa capacité est de 55.000 Tonnes / an et la moyenne quotidienne des déchets enfouis est égale à 80 tonnes/jour.

La décharge de Bou Hamed, qui, reçoit les déchets collectés et transportés par quatre communes, dont la commune de Médenine. (Les autres communes sont Ben Guerdane, Zarzis et Béni

Khédache). Une grande partie est issue de la commune de Médenine, avec un pourcentage dépassant les 40%.

La décharge contrôlée n'autorise pas le dépôt des déchets liquides (huiles, lubrifiants, …), les déchets chimiques toxiques, et les déchets des activités de soins, mais elle reçoit les déchets de démolitions, service non payant pour les citoyens ou les sociétés privées, par contre les industriels doivent payer une taxe de 42 TND.

Depuis juin 2011, le programme de collecte et de traitement des biogaz au niveau de la décharge Bou Hamed a été mis en place par l'ANGed. L'agence assure également la continuation des opérations d'exploitation et de maintenance du réseau de collecte et des torchères.

Actuellement, aucun projet de valorisation des gaz d'enfouissement n'existe au niveau de la décharge Bou Hamed mais les projets futurs de l'ANGed envisagent l'évaluation de la nature et des quantités de gaz émis et, éventuellement, la valorisation des biogaz pour la production d'électricité conformément aux orientations adoptées dans le cadre des programmes nationaux d'énergie renouvelable. Les gaz d'enfouissement (majoritairement de CH4 et de CO2 avec la présence d'autres constituants mineurs tel que : le SO2) sont extraits des sites d'enfouissement au moyen d'une série de puits et d'un système souffleur/torche. Les principaux paramètres du processus de torchage des gaz d'enfouissement dans la décharge de Bou Hamed sont :

- Quantité journalière de biogaz cumulée : 9408 m3
- Débit biogaz : 92 m3/ h
- Température de la flamme : 968 °C
- Pression dans le biogaz à l'entrée de la torche : 4 m Bar

Le centre de transfert et la décharge contrôlée sont dotés des équipements et moyens humains suffisants.

Ressources humaines et matériel roulant dans le Centre de transfert et la décharge contrôlée de Bou Hamed

	Personnel	Matériel
La décharge contrôlée Bou Hamed	3 cadres supérieurs 2 chauffeurs poids lourds 5 ouvriers spécialisés 7 ouvriers	1 compacteur 1 trax 1 camion pour le transfert des déchets de démolition
Centre de transfert Médenine	1 cadre supérieur 1 chauffeur camion 2 ouvriers spécialisés 4 ouvriers	6 conteneurs (capacité = 30 m^3) 3 bennes tasseuses

LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS : DAS

Dans la ville de Médenine, les DAS proviennent des différents établissements de santé, notamment l'Hôpital régional, les cliniques, les Centres de santé de base (25 centres), les cabinets de médecine (64 cabinets), les pharmacies (21 unités) et les laboratoires (6).

L'hôpital régional Habib Bourguiba est équipé d'une unité de gestion des DAS. La quantité de DAS générée par l'hôpital est estimée à 209 tonnes/an. Toutefois, il manque un local de stockage centralisé et adéquat. Une société privée assure le traitement et l'élimination des DAS.

LA QUALITÉ DE L'AIR

Médenine ne dispose pas de station de mesure de la qualité de l'air. Cependant, la ville n'a pas d'industrie polluante de l'air.

LES ESPACES VERTS ET L'ESTHÉTIQUE DE LA VILLE

Le département de reboisement de la municipalité est chargé de l'entretien et la promotion des espaces verts dans la ville. Le budget communal annuel alloué aux espaces verts est négligeable environ 7000 DT. Ce service est équipé d'un tracteur avec citerne et remorque.

Selon le PAU de la commune de Médenine, approuvé en 2001, la superficie des espaces verts est de 66 hectares ce qui représente 2,07 % de la superficie totale.

L'état des espaces verts dans la commune de Médenine est en nette régression. En fait, le taux d'espaces verts est passé de ~~de~~ 15, 7 m2/habitant en 2009 à 6,43 m^2/habitant en 2016. Ce qui est nettement en dessous de la moyenne nationale fixée à 15 m^2/habitant.

La ville de Médenine dispose d'un seul parc urbain : « Ellemsiet », il a été aménagé depuis 2001 par le MEDD pour un montant de 350 MD. D'une superficie de 8,25 ha, ce parc est à 4 km sur la route de Jorf. Il est en exploitation par des promoteurs privés depuis février 2009.

La ville de Médenine compte deux parcours de santé : Un premier parcours situé au sein de parc urbain « Ellemsiet », et dont la longueur est égale à 1000 mètre linéaire et un deuxième parcours localisé au niveau de la route de Ben Guerdane et d'une longueur égale à 400 mètre linéaire.

Le domaine public municipal dispose de 10,75 ha de zones vertes, situés dans des lotissements définitivement approuvés. Ce potentiel, réparti en 54 parcelles, comporte seulement 3 zones de plus d'un hectare.

Comme arbre d'alignement, la commune de Médenine a opté pour le *Ficus Nitida* qui s'adapte facilement aux conditions de la région. De croissance rapide, il développe un feuillage dense et persistant. Le Phoenix canarien sis est aussi planté dans les espaces verts et en alignement.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le mode agriculture biologique n'est pratiqué que sur de faibles étendues à Médenine. D'ailleurs, seulement 3 agriculteurs font cette pratique.

Tableau Liste des agriculteurs pratiquant le mode biologique

Exploitant	Nature de l'activité	Type de culture
Essid Mohamed	Production	Oliviers Arboriculture
Huilerie Salem Bourguiba	Production Transformation	Oliviers
laheddine Saidi	Production	Oliviers

CATASTROPHES NATURELLES

Les inondations dans la ville de Médenine Deux inondations importantes se sont produites dans la ville : en octobre 1969 et septembre 2003. Ces deux évènements ont été engendrés par le débordement de l'oued Gueblaoui.

En automne 1969, le pont du GP1 sur l'Oued Gueblaoui a cédé suite à des crues exceptionnelles et la ville de Médenine a été sérieusement endommagée. La hauteur maximale atteinte était de 2,53 m.

Les fortes précipitations du 26 septembre 2003 ont conduit à des écoulements importants sur les différents affluents d'oued Gueblaoui, avec des débordements inondant des superficies importantes de part et d'autre des berges de l'oued. Les dégâts occasionnés par la crue ont affecté 29% des ouvrages de petite hydraulique dans le bassin versant d'oued Gueblaoui dont 1610 ha des tabias, 515 ha des Jessour et 4 ha des seuils en pierres sèches. 9 ouvrages ont été partiellement endommagés dont 7 d'épandage. La rupture de certaines tabias a provoqué des crues ayant atteint la ville de Médenine et endommagé plusieurs pistes et routes goudronnées.

Le risque de submersion des habitations anarchiques implantées sur les rives des oueds reste majeur et doit être pris en considération.

Lutte contre les inondations Les travaux et aménagements et de lutte contre les inondations réalisés par la Direction de l'hydraulique urbaine DHU sont :

Au niveau Oued Gueblaoui : un mur de soutènement en pierre, haut de 2m aux bords des deux rives de l'oued sur une longueur totale de 3 km, le pont sur la route nationale 1 et huit cassis.

Concernant le drainage des eaux de la nappe deux types d'aménagement ont été réalisé : le drainage par des conduites en PVC perforées (Figure 2) le long de 2700 m et le drainage par conduite ouverte. Cet Oued compte aussi un réseau de drainage par des fossés en terre sur une longueur de 400m.

Au niveau d'Oued Gharbaoui : un pont cadre sous la route nationale 1 et six cassis. Un mur de soutènement, dont la hauteur varie de 1,5 à 2,5m, permettant de soutenir la pression afin d'éviter les glissements de terrain, a été réalisé sur 3,4 Km de la rive droite et sur 2,25 Km de sa rive gauche.

Le système de drainage des eaux de la nappe et des eaux pluviales est assuré par un fossé en terre, long de 950 m et une conduite ouverte en béton armé sur 950 m.

Au niveau Oued Abd El Hak : un mur de soutènement en pierre, d'une hauteur de 1.5m sur 120 m sur sa rive droite et 730 m sur sa rive gauche.

L'oued Abd-El-Hak compte trois ouvrages de traversée en dalots préfabriqués et au niveau de la rue Dhiba et un ouvrage passe sous la route nationale 1 ainsi que deux cassis.

Les eaux de la nappe au niveau de l'oued sont drainées suite au creusement d'un fossé en terre de 1000m.

Pour assurer une protection à l'amont, l'arrondissement de la Conservation des Eaux et des Sols a **réalisé**: 61 unités de rétention des eaux d'Oued Gueblaoui et 15 unités à Oued Gharbaoui.

La commune de Médenine contribue à son tour à la lutte contre les inondations, via les actions d'entretien et de curage des oueds et aussi par son réseau d'assainissement des eaux pluviales réalisé dans les années quatre-vingt-dix.

Stagnation des eaux pluviales

La ville de Médenine dispose d'un seul réseau d'évacuation des eaux qui s'étend uniquement sur 3,5 kilomètres, ce qui est très peu.

Chaque année, environ 30 rues endommagées par la stagnation des eaux pluviales. Selon les données de la Direction régionale de la Protection civile de Médenine (2017)], les zones de Rue El Rasi ; Quartier Ben Yemna ; Marché –Route de Tataouine ; Palais de justice ; Rue Imam Al-Chafii ; Rue Matmata et Rue Pakistan connaissent la stagnation des eaux à cause du bouchage des canaux de drainage ou bien à cause de leur situation des bas ~~fons~~ fonds .

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE MÉDENINE

Les défis environnementaux dans la commune de Médenine sont multiples et de différentes natures.

Défis climatiques

Les risques liés à La pluviométrie sont complexes et découlent de :

- une extrême irrégularité des phénomènes pluvieux. Si le rapport de variabilité annuelle est voisin de 12 à 15, il peut atteindre 20 à 30 à l'échelle de la saison et même 50 à l'échelle du mois.
- Il existe en moyenne une saison sèche allant de début mai à la fin août (pouvant se prolonger certaines années jusqu'en décembre)
- un nombre moyen annuel de jours de pluies ne dépassant guère 20 à 30 jours
- il n'est pas rare d'observer en 24 heures 60 à 70% des précipitations annuelles, et plus de 100% de la moyenne interannuelle.
- Les averses sont souvent marquées par leur violence pouvant atteindre 150 mm/h sur cinq minutes, surtout en automne, provoquant des crues.
- la variabilité du début de la saison des pluies est aussi très marquée. Il convient de noter qu'un début tardif de la saison des pluies peut accélérer les processus de désertification par surpâturage, si les animaux ne quittent pas la zone, mais il peut également limiter les défrichements pour la mise en culture;

En vue de surmonter ces défis, des mesures préventives et curatives en vue de limiter les impacts d'un tel régime pluviométrique doivent être entreprises. Ces mesures concernent surtout :

- les aménagements de CES à l'amont de la ville
- l'amélioration du réseau de drainage des eaux pluviales.

Défis relatifs à la dégradation des terres

L'érosion hydrique est l'aspect de l'érosion le plus répandu dans la commune de Médenine, malgré l'aridité très marquée. Il va du ruissellement diffus et du décapage localisé jusqu'au ravinement. La faible épaisseur des formations superficielles et la précarité du recouvrement végétal conjuguées avec le caractère torrentiel des pluviométries sont à l'origine de cette dégradation. La dégradation spécifique de l'érosion hydrique est de 1158 m3/ k m2/an.

L'intensification des ouvrages de CES et de consolidation des jessours constituent des solutions à ce défis.

Défis relatifs à la perte de biodiversité

Si jusqu'à présent, on n'a pas observé une disparition d'espèces particulières, la menace pèse sur plusieurs écotypes ou populations d'espèces.

Des mesures de préservations et conservations doivent être entreprises. Médenine pourrait être dotée de son jardin botanique.

Défis relatifs aux oueds dans la ville de Médenine

Ces oueds constituent un patrimoine naturel de la ville, mais leur situation très fragilisée pose actuellement plusieurs problèmes à la collectivité urbaine. La dégradation de l'état environnemental des oueds est le produit d'un ensemble de phénomènes naturels, et des activités humaines nuisibles, tel que le rejet des déchets solides et liquides. En fait, les oueds sont souvent considérés comme une décharge non contrôlée des déchets ménagers, des pneus et des déchets de construction et de démolition.

En outre, les interventions réalisées en matière de consolidation restent insuffisantes.

Ces défis peuvent être surmontés par :

- La réalisation de travaux de curage
- L'entreprise des actions de sensibilisation
- L'aménagement des berges des oueds
- Le contrôle par la police environnementale

Défis en matière de gestion des déchets

En matière de collecte et de gestion des déchets solides, les défis suivants sont soulevés :

- Ressources financières limitées, dues en grande partie à la charge salariale très contraignante (71%) et à la réticence des habitants à accomplir leur devoir fiscal (environ 40% des habitants de la ville).
- Manque et mauvais état du matériel de collecte, de conteneurs et de corbeilles
- L'expansion urbaine, notamment celle anarchique
- Sur le plan des ressources humaines, le service propreté de la ville de Médenine compte 43 agents de collecte, 22 conducteurs et 18 agents pour le balayage

manuel : un effectif jugé insuffisant et ne pouvant pas couvrir les besoins de la ville .

Défis en matière d'espaces verts

Le taux d'espace vert 10m2/habitant reste largement en deçà des normes. En plus, ces espaces sont mal entretenus.

(le taux d'espaces verts est de 6,43 m^2/habitant en 2016 : chiffre mentionné dans le paragraphe relatif à « LES ESPACES VERTS ET L'ESTHETIQUE DE LA VILLE » à la page 44 du ce document)

Défis en matière d'assainissement

Le taux de branchement (72%) reste faible et doit être amélioré et le réseau doit être mieux entretenu.

La qualité des eaux de la STEP est alarmante (plus de 80% de non-conformité aux normes).

Défis relatifs à l'énergie

Une incitation à l'usage de l'énergie solaire doit être entreprise.

Défis relatifs à la désertification

Le territoire de Médenine présente un niveau de sensibilité à la désertification qui doit être pris en compte dans les projets de gestion et d'aménagement.

Défis concernant l'ensablement

Environ 45% du territoire de la commune est sensible à l'ensablement qui peut constituer une menace pour toutes les infrastructures de la commune.

PROJETS DANS LA COMMUNE DE MÉDENINE

En plus du PCGD, différents projets environnementaux sont en cours de réalisation ou programmés dans la commune de Médenine

Intitulé du Projet	• Centrale éolienne de production d'électricité El Ktef
Emplacement	• Gouvernorat de Médenine
Objectifs	• Le projet vise l'ajustement du bilan énergétique et la diversification des sources de production d'énergie électrique à travers l'intégration davantage d'énergies renouvelables dans la production d'électricité afin d'atteindre 30% à l'horizon 2030. • Il vise également à préserver l'environnement dans le cadre du développement de l'économie verte
Composantes	• Centrale éolienne pour la production de l'électricité d'une capacité égale à 90 MW. • Raccordement au réseau de transport d'électricité.
Coût	• **270 MDT**
Investissement 2016-2020	• **176 MDT**
Etat de préparation	• En cours d'élaboration des études.
Planning d' exécution	• 2017-2021
Maître d'ouvrage	• La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

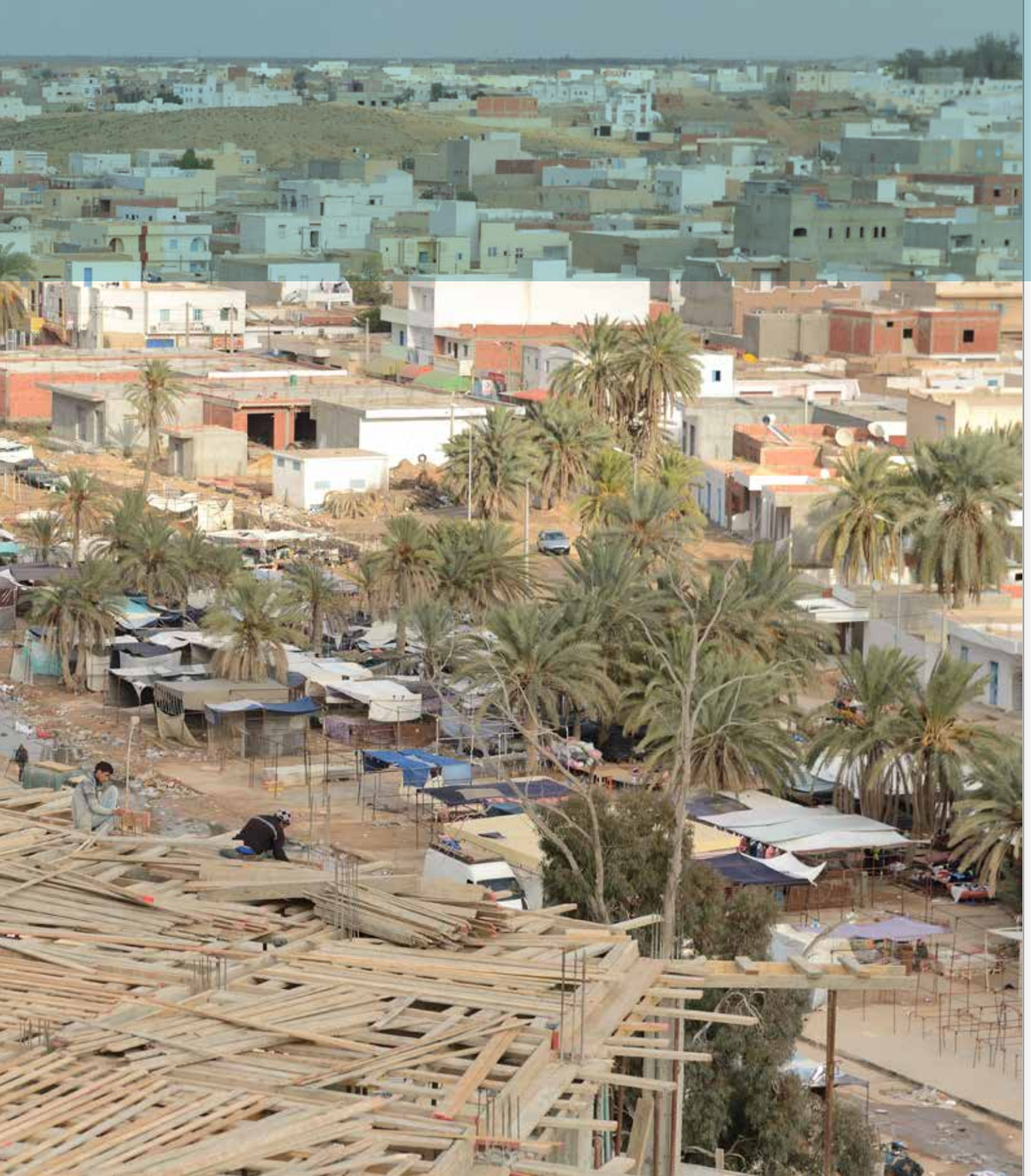

VOLET URBAIN

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

A. Histoireurbaine

1. Introduction

Née, vers le début du 17e siècle, suite au mouvement d'unification des tribus «Ouerghemma », sous l'impulsion du Saint Sidi Ali ben Abid et la construction entre les oueds Gharbaoui et Gueblaoui, du plus grand «Ksar » de la région.

Ainsi, Médenine s'est développée autour d'un ensemble de Ksours, à cinq ou six niveaux, qui sont dotés de nombreuses ghorfas : habitations berbères, semblables à des citernes romaines hautes et étroites ou à des petites huttes, destinées, à l'origine, à servir de greniers pour les produits agricoles des nomades (certaines ghorfas étaient parfois utilisées comme foyers d'habitat).

A côté de son rôle de « grenier », le ksar était aussi un marché hebdomadaire et un lieu d'échange qui joua un rôle décisif dans la localisation de l'agglomération.

2. La période précoloniale

Progressivement, un habitat dispersé au départ, puis de plus en plus dense s'agglutine autour du ksar pour constituer le noyau de la ville de Médenine.

A cette époque, la ville se limitait aux « Ghorfa », à la Hara et à quelques groupements, implantés entre les deux oueds pour les premiers habitants de Médenine.

3. La Période Coloniale

Les nouvelles implantations coloniales (caserne, sièges administratifs et quelques logements suivis par de rares commerces) ont trouvé place dans l'extension de l'agglomération au sud de l'oued. A cette époque déjà, quelques ksars écroulés furent nivelés pour donner naissance à une halle et à une place de marché.

La huitième armée britannique fit halte après avoir pris d'assaut la ligne de Mareth en 1943 et les rapports des militaires la décrivaient en 1945 comme un petit village qui se développe avec les implantations coloniales, notamment la caserne militaire.

4. Après l'indépendance

Après l'indépendance la ville, qui comptait 5350 habitants, remonte grâce à sa promotion en siège de gouvernorat et il ya eu un décollage et une accélération de la sédentarisation des populations rurales semi-nomades.

En 1958, les démolitions de Ksours furent entamées. En 1962, la majorité des ksars restants furent rasées sans distinction, privant la ville d'un patrimoine culturel indéniable. Seuls trois Ksars survécurent et furent aménagés en souk touristique.

Suite à ces démolitions, on assista à la place, à l'apparition progressive sur leur emplacement du nouveau centre commercial et administratif. De cette époque date l'essor de l'avenue Bourguiba qui allait devenir l'axe structurant, hébergeant les principaux bâtiments administratifs et de services de la ville.

Parallèlement débuta l'extension de l'habitat dans les espaces entre les oueds Gueblaoui et Gharbaoui (route de Béni Khédèche, Hara) pour accueillir l'afflux des ruraux.

5. La phase de 1980 à la révolution

A la fin des années 70, sous l'effet du renforcement du rôle administratif et de la mise en place des grands équipements et infrastructures modernes, la croissance urbaine se propagea ensuite au sud de la ville. Elle prit possession des grands espaces situés le long des principaux axes, conférant à l'urbanisation un aspect tentaculaire. La route de Tataouine a le plus profité de la croissance pendant cette période, facilitée par l'implantation de l'hôpital régional et autres gros équipements éducatifs et administratifs. Le lancement d'importants lotissements, celui de la SNIT notamment, a également favorisé l'essor de cette zone.

La route de Ben Guerdane a vu, le développement de quelques unités industrielles dans une zone industrielle initiée à l'époque par le conseil du gouvernorat. En parallèle à ce développement urbain de la ville, d'autres foyers périphériques ont vu le jour pendant cette période : à Labba et Lamaa Rajel au sud, à Gammoudi charef sur la route de Jorf et à Errchada, au Nord.

Depuis la fin des années 80, nous assistons à un fort développement urbain au nord de Médenine où d'importantes interventions d'opérateurs publics ont été conduites. Nous citons parmi celles-ci: le lotissement AFH, les constructions d'habitat collectif de la SPROLS, les bâtiments de diverses administrations régionales, la gare routière etc. Ces extensions ont donné naissance au centre urbain nord de Médenine.

En parallèle, on assiste aussi à la densification du tissu urbain par le remplissage progressif des vides entreles oueds et le long des grands axes de la ville, en particulier le long de la route de Tataouine et de celle de BéniKhédèche.

6. Après la révolution à nos jours

Après la révolution, le paysage urbain a été marqué par une croissance urbaine rapide et anarchique. Cette extension déborde le cadre planifié, consommant de larges espaces. Ainsi, en plus de la densification des quartiers existants, de nouvelles extensions ont pris naissance et se sont développées le long des axes routiers. Il ne s'agit pas, dans tous les cas, d'extensions planifiées qui s'effectuaient selon des plans de lotissements réglementaires, mais surtout d'un éclatement démesuré de logements.

Plusieurs axes de structuration et de formation des quartiers en forte croissance dans la ville de Médenine, le long des voies reliant Médenine à Beni khdeche, Médenine à Tataouine, Médenine à laba. Il s'agit des cités : elwafa, horria, mourouj, wouroud, foll et banafsej.

Les zone d'extension et d'étalement du tissu urbain les plus marquantes se développent entre la voie de ceinture et le centre de la ville de Médenine du côté nord-est : quartier tatawer et celle du quartier Mourouj, horia une extension sur des terrains non lotis et par conséquence non conformes au règlement du plan d'aménagement urbain.

C'est une extension urbaine spontanée qui date de quinze ans, le phénomène s'est accentuée depuis les événements de 2011, sans aucune tentative de maitrise ni de contrôle de cette urbanisation.

DIAGNOSTIC

A. Documents De planification

1. Le Schéma directeur d'aménagement National

Le Schéma directeur d'aménagement National a été « mis en place » en 1997. Sont présentés ci-après les points principaux de ce schéma au niveau de la place de Médenine dans la structure urbaine nationale et régionale. En effet, dans l'objectif du renforcement de l'unité d'ensemble du territoire, le SDATN propose la structuration du réseau urbain de Tunisie sur la base d'une hiérarchisation claire des villes. Le SDATN situe Médenine par rapport à sa position qui est en forte relation avec son niveau d'équipement administratif en tant que chef-lieu du gouvernorat.

Il suggère l'organisation de l'armature urbaine nationale autour d'un schéma multipolaire. Avec Médenine-Tataouine un pôle de développement et d'articulation entre le littoral et les zones intérieures du Sud-Est.

En effet, Le pôle Médenine-Tataouine sera composé des deux aires urbaines regroupées grâce à l'axe de la RN19 : un corridor d'intégration et d'articulation entre les zones montagneuses et les plaines. Ce pôle sera appelé à développer des formations universitaires et à promouvoir l'innovation dans les secteurs des matériaux de construction, des énergies renouvelables et du tourisme écologique et culturel.

2. Schéma Directeur d'Aménagement de la region économique du Sud Est

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement de la Région Economique du Sud-Est s'inscrit dans la continuité des acquis en matière d'études et de réflexions relatives à l'aménagement du territoire. Cette étude est initiée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, au Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire en 2010. Pour le SDARE la problématique régionale se résume à:

- Transition démographique avancée après des périodes de forte croissance.
- Le fort élargissement de la tranche de population en âge de travailler et surtout celle des 15-34 ans représentant 44,3% de la population totale en 2004, nécessitent des efforts considérables. Cette catégorie est la plus exposée aux aléas du marché de travail et de la formation.
- Concentration des activités économiques sur l'espace littoral :
- Afin d'éviter la marginalisation de vastes espaces il sera nécessaire d'anticiper le développement à moyen et long terme par une meilleure organisation de l'espace et par des politiques adaptées d'acquisition foncière, de redéploiement industriel et de planification intégrée.
- Situation géographique méditerranéenne et frontalière privilégiée:
- Dans l'attente du prolongement du rail et de l'autoroute la dynamique de la région reste modeste.
- Mise à niveau pour renforcer la compétitivité des villes
- Les ressources naturelles et la fragilité des sols.

Cette étude classe Médenine en second niveau dans l'armature urbaine régionale, à travers l'optimisation de la taille des villes, du niveau et de la répartition des fonctions, de l'extension des aires d'influence, et des relations inter-urbaines. Cette position regroupe les villes de Médenine, Zarzis et Djerba. « Médenine doit sa position à son statut en tant que chef-lieu de gouvernorat, chef-lieu de deux délégations et à l'existence de plusieurs services de niveau régional : ODS, douanes, etc.… ».

Les axes stratégiques qui définissent les priorités d'intervention en matière d'aménagement et de développement économique de la région du Sud-Est concernant la ville de Médenine sont comme suit :

- Le renforcement de l'attractivité économique de la région par la création de centres tertiaires offrant des services de haut niveau
- La promotion des conditions favorables au développement des entreprises par l'implantation et le développement des industries de transformation de la matière première sur l'axe Medenine-Tataouine

- La structuration du territoire par une organisation équilibrée des polarités avec Medenine-Tataouine : pôle de développement et d'articulation entre le littoral et les zones intérieures du Sud-Est. Ce bipôle Médenine-Tataouine : est composé de deux aires urbaines regroupées grâce à l'axe de la RN19: un corridor d'intégration et d'articulation entre les zones montagneuses et les plaines. Ce pôle est appelé à développer des formations universitaires professionnalisantes et à promouvoir l'innovation dans les secteurs des matériaux de construction, des énergies renouvelables et du tourisme écologique et culturel.

Pour la maîtrise de l'urbanisation, le SDARE prévoit la création d'un réseau de communes, ayant pour mission la mise en valeur des complémentarités entre les communes, la recherche de synergie ainsi que la définition et la mise en oeuvre de programmes et de projets communs de dimension intercommunale.

3. Schéma Directeur d'Aménagement de l'Agglomération De Medenine

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement de l'Agglomération de Médenine est initiée par la DGAT en 2008. Le périmètre d'étude du SDA couvre les deux délégations de Médenine Nord et de Médenine Sud, soit 955 km^2. Pour le SDA la problématique se résume à

- Relief accidenté compliquant l'urbanisation.
- A part le rôle administratif, la zone d'influence échappe au contrôle de la ville,
- Apparition de quartiers spontanés
- Absence d'équipement d'accueil pour le tourisme
- Absence d'équipements structurants tels que complexe sportif centre de loisirs, centre universitaire et déficit qualitatif dans les équipements de première nécessité.
- Extension urbaine anarchique des cités périphériques sous la pression de l'exode rural sur des terrains inappropriés à l'urbanisation avec un grand étalement urbain linéaire.
- Liaisons routières avec les cités périphériques insuffisantes
- Conflit d'utilisation du sol entre agriculture et habitat anarchique (extension de l'habitat anarchique sur des terrains inaptes à l'urbanisation accidentés et inondables entraînant le gaspillage de terres agricoles et des coûts de viabilisation très élevés. Le problème se pose surtout dans les cités périphériques, Qui nécessitent des opérations de réhabilitation)
- Menace de dégradation du milieu écologique aux alentours de Médenine
- Atteinte à l'environnement et accentuation des risques d'inondation par les rejets de déchet divers et l'installation de marchés hebdomadaires dans les lits d'oueds
- L'emprise importante des oueds et de nombreux effluents pourraient être utilisée en espaces verts. Il s'agit d'un potentiel de l'ordre de 300 ha environ.

- Conséquences néfastes sur le milieu de la décharge publique route Béni Khédèche, qui nécessite une réhabilitation urgente
- Défiguration du paysage par les déchets de carrières et par la pollution due aux rejets de l'abattoir.
- Peu de diversification du secteur industriel
- Liaisons avec les centres voisins et ossature routière interne peu développées.

Les orientations d'aménagement de cette étude se résument à :

- Dans le domaine économique : Le SDA insiste sur la modernisation des zones industrielles existantes et la création d'une nouvelle zone àTejra ainsi que sur la stimulation de zones d'activités artisanales et de petits métiers. Dans ce contexte, l'industrie des matériaux de construction doit constituer l'axe de développement industriel de la région.
- Dans le domaine du transport : Le SDA encourage à la mise en place d'une liaison ferroviaire et le rapprochement du tracé de l'autoroute de la ville.
- Dans le domaine culturel et des loisirs : Il insiste sur le renforcement des parcs urbains et sur l'implantation des équipements récréatifs et sportifs. Il prévoi de valoriser le patrimoine archéologique et historique par la création d'un musée régional. La création de relais est encouragée pour favoriser l'intégration de la ville dans les circuits touristiques.

4. Etude de révision du plan d'aménagement urbain de la commune de Medenine

Pour renforcer le niveau d'équipements et doter Médenine d'une fonction d'encadrement régional de haut niveau, le PAU, révisé en septembre 2000, propose:

- L'amélioration de l'infrastructure et des conditions de vie urbaine pour favoriser le développement socio-économique de la ville.
- La relance des activités économiques pour répondre aux futures demandes d'emplois, par l'encadrement de l'activité industrielle et la mise en œuvre d'une politique d'investissement performante.
- L'adhésion à une stratégie de développement durable pour résorber les futures demandes en matière d'emploi.
- L'aménagement des nœuds de communication de la ville en vue de faciliter la desserte inter-quartiers, tout en évitant le centre.
- L'orientation des extensions de la ville, en assurant la préservation des terres agricoles fertiles et la protection des zones à risque d'inondations.

B. Les opérations d'aménagement urbain

Projet d'AFH 140ha (agence foncière d'habitat AFH).

C. Habitat

1. Les lotissements

Nombre de dossiers : 145 Catégorie de lotissements : Urbain Caractéristiques du lotissement : habitat et activités commercial et équipent public - Année : de 1985 à 2010 -localisation : Médenine Nord et Sud - superficie : 580 hectares	- nombre de lots : 15000 lots - promoteurs : citoyens et promoteurs (03) Nombre de dossiers favorables : 145 Taux de réalisation : 5% Taux de réalisation des travaux d'aménagement : 5% Taux de réalisation de la construction des lots : 45% Nombre de dossiers défavorables et les causes de refus : 18

2. Les permis de bâtir

Evolution du nombre de dossiers de permis de bâtir					
	2012	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Nombre total Dossier de permis de bâtir /an	334	342	413	436	802
Nombre Dossier de permis de bâtir pour égalisation de situation/an	32	25	252	413	544

Source : service technique commune de Médenine

Caractéristiques des permis de bâtir délivrés en 2015			
	Nombre	**Nombre de pièces**	**Superficie m²**
Total commune	436	1374	65811

D. Logements

1. Evolution du nombre des ménages et des logements

La commune de Médenine a enregistré, entre 2004 et 2014, une augmentation de son parc logements de plus de 45% en 10 ans, le nombre de ménages a augmenté de 32%. Au niveau du Gouvernorat de Médenine on a enregistré, entre 2004 et 2014, une augmentation de son parc logement de 37% alors que le nombre de ménage a augmenté de 25%.

Evolution du nombre des ménages et des logements						
	1994		**2004**		**2014**	
	Nombre de Logements	**Nombre de ménages**	**Nombre de Logements**	**Nombre de ménages**	**Nombre de Logements**	**Nombre de ménages**
Commune de Médenine	15053	12626	20261	16354	29478	21675
Total Gouvernorat	85713	70443	120008	90000	164871	113277

Source : Médenine en chiffres et calculs du consultant

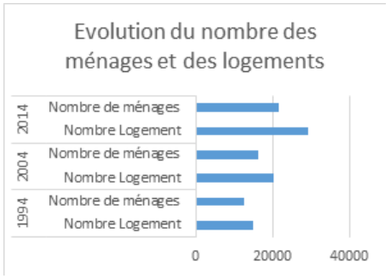

2. Répartition des logements et des ménages

Répartition des logements et des ménages				
	Nombre de ménages	**Nombre de logements**	**Nombre moyen de ménages par logement**	
Commune de Médenine	21675	29478	1,36	Le nombre de ménages par logement pour la commune est de 1,36, il est inférieur à la moyenne pour le Gouvernorat. néanmoins il est largement supérieur à la moyenne nationale. Ce qui montre la persistance d'une forte cohabitation.
Total Gouvernorat	113277	164871	1,46	
Total Tunisie	1901363	2339845	1,23	

Source : Médenine en chiffres et calculs du consultant

3. Statut d'occupation

Statut d'occupation			
	Nombre de propriétaires	**Nombre de locataires**	**Autre mode**
Commune de Médenine	17257	3757	661
Total Gouvernorat	94951	15064	3262
Total Tunisie	2095186	481043	136745

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Le statut d'occupation de logement est un indicateur important pour saisir le fonctionnement du marché du logement. Le statut d'occupation dans la commune de Médenine est à dominante de propriétaires comme d'ailleurs pour le gouvernorat et sur tout le territoire. 79,62% des ménages sont propriétaires, 17,33% sont locataires et 3,05% ont un statut autre (logement de fonction, logements gratuits…).

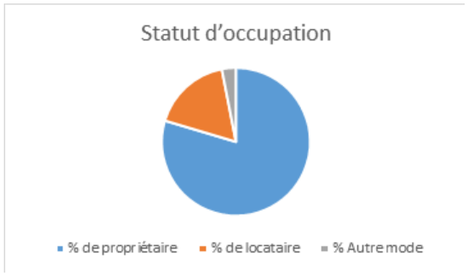

4. Mode d'occupation

Mode d'occupation					
	Nombre de logements occupés	**Nombre de Logements Secondaires ou logements dont Ménage à l'étranger**	**Nombre de logements Vacants,**	**Nombre de logements abandonnés,**	**Nombre de logements à l'étape finale de construction**
Commune de Médenine	21543	2731	2599	1393	1212
Total Gouvernorat	111956	26176	15669	4897	6172
Total Tunisie	2663299	235551	276504	40765	73782

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Seulement 73,08 % des logements dans la commune de Médenine sont occupés, même si ce chiffre est supérieur à la moyenne au niveau du Gouvernorat (68%) néanmoins, il reste inférieur au niveau nationale (80%).

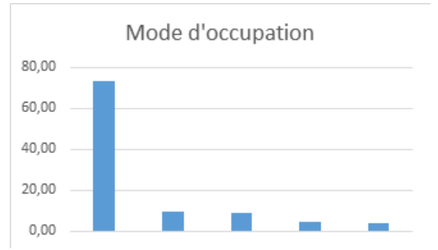

5. Taille de logements

Les différents types d'habitat de la commune de Médenine restent dans les normes générales de leur catégorie. Les données du RGPH 2014 montre une forte concentration des ménages dans les logements à moyenne taille, composée de trois pièces (40,56%). Les ménages occupant un logement de quatre pièces viennent en seconde position avec 24,03 %. Les ménages occupant deux pièces se placent en troisième position avec 21,24%.

Taille des logements					
	Nombre de logements ayant seulement 1pièce	**Nombre de logements ayant 2 pièces**	**Nombre de logements ayant 3 pièces**	**Nombre de logements ayant4 pièces**	**Nombre de logements ayant plus de 4 pièces**
Commune de Médenine	1220	6261	11955	7084	2957
Total Gouvernorat	6932	34738	65710	39140	18351
Total Tunisie	151179	757839	1365750	746326	268807

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

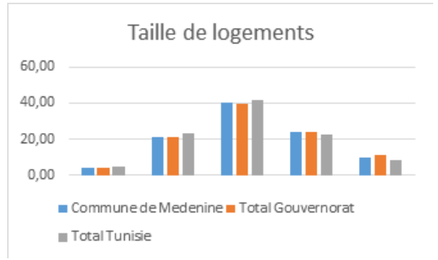

6. Typologie des logements

L'habitat dans la commune de Médenine est moyennement de type villa (57,01%) et de type maison traditionnelle (40,91). Au niveau du Gouvernorat le niveau de présence de type villa est beaucoup plus élevé (65,97) de même qu'au niveau National où le type villa est de 65,26 alors que le type traditionnel est de 26,72. Les autres types de logements restent très faiblement représentés, voir même inexistants. Le logement rudimentaire ne présente que seulement 0,14%.

	Répartition des logements par type			
	Nombre de logements rudimentaires	**Nombre d'appartements**	**Nombre de Villas**	**Nombre de Maisons traditionnelles**
Commune de Médenine	42	574	16805	12058
Total Gouvernorat	633	1527	108762	53949
Total Tunisie	13454	250208	2147077	879162

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

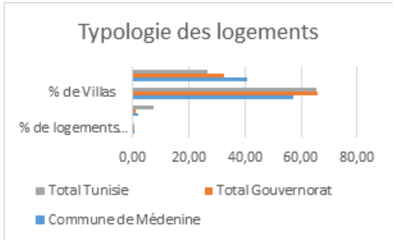

7. Superficie couverte deS logements

La superficie couverte des logements de la commune de Médenine reste dans les normes générales de leur catégorie. Les données montrent une concentration des ménages dans les logements à une superficie entre 50 et 100m² (38,90%). Les ménages occupant un logement d'une superficie entre 100 et 150m² viennent en seconde position mais presque identique avec 37,62%. Les ménages occupant une superficie moins de 50m²couverts se placent en troisième positions avec 14,49%.

	Superficie couverte des logements				
	Nombre de logements de moins de 50m²couverts	**Nombre de logements de 50 à 99 m² couverts**	**Nombre de logements de 100 à 149 m² couverts**	**Nombre de logements de 150 à 199 m² couverts**	**Nombre de logements de plus de 200 m2 couverts**
Commune de Médenine	4270	11467	11089	1791	860
Total Gouvernorat	16849	51365	71036	19057	6564
Total Tunisie	287999	1162945	1266074	368437	204446

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

DÉFIS : PROBLÉMATIQUES

A. La structure urbaine

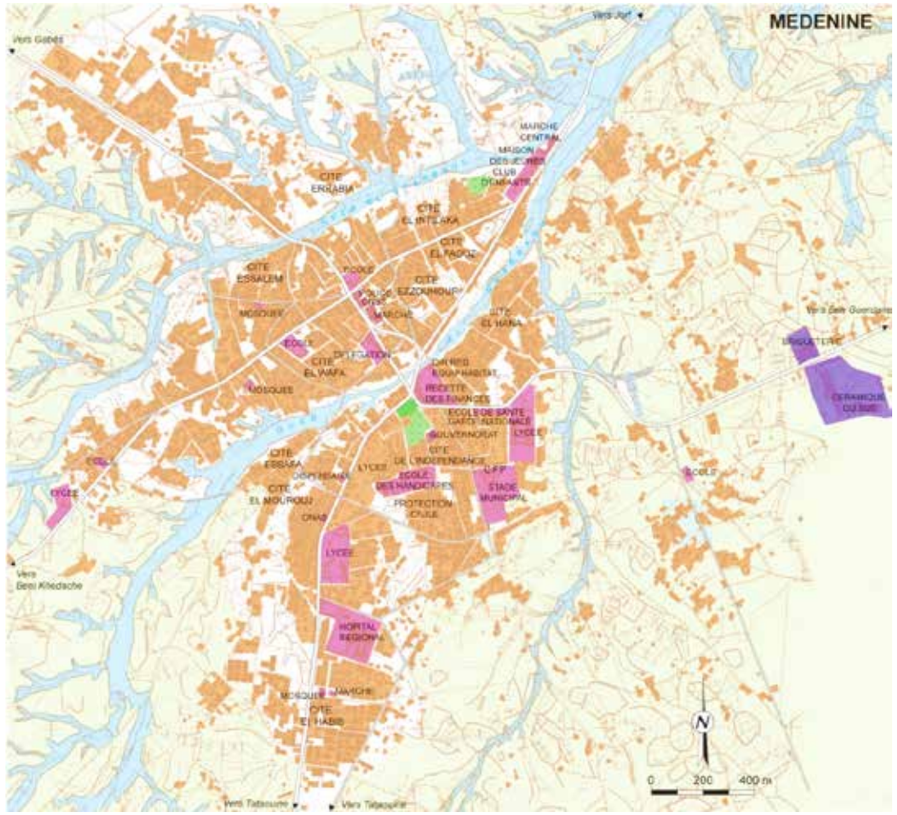

Médenine, qui décrit un plan radio-centrique, s'est surtout développée après la destruction du Ksar. Elle a connu une phase de reconstruction et d'installation d'équipements, où l'extension, renforcée par l'exode rural, s'effectuait au sud de l'Oued Gharbaoui et le long de la route de Tataouine. Entre 1956 et la moitié des années 1970, la ville connaît une croissance urbaine spectaculaire et un changement radical de son paysage urbain. La démolition systématique du 1er noyau : les vieux Ksars avec leurs 6 000 ghorfas ont été remplacés par des sièges administratifs et commerciaux. Par ailleurs, la Hara s'est densifiée et étendue avec l'installation d'une population rurale importante. De nouveaux quartiers se sont construits à la périphérie du centre-ville pour

accueillir les cadres et fonctionnaires de l'Etat. Enfin, à partir du milieu des années 70, le tissu urbain a connu une importante extension dans toutes les directions (route de Gabès, Tataouine, Jorf, Beni Khedech et Ben Guerdane), prenant ainsi un aspect tentaculaire. Dans les années 70, les premières unités industrielles et des équipements structurants se sont implantées : l'hôpital régional et les nouvelles structures administratives liées aux fonctions d'un chef-lieu régional. De plus, Médenine a bénéficié de l'intervention du Programme National de Réhabilitation des Quartiers Populaires.

B. Problématiques urbaines

L'examen du réseau viaire, de la structure de la ville et de l'implantation des principaux équipements a permis de mettre en évidence les difficultés de fonctionnement de la commune de Médenine. Les problèmes rencontrés peuvent être formulés comme suit :

- Centralité : elle est très prononcée avec une forte concentration dans l'hyper centre.
- Circulation et stationnement : les difficultés sont liées à l'augmentation de la motorisation, à l'exigüité de la voirie, à l'insuffisance de l'organisation actuelle de la circulation et le déficit en parcs de stationnement. La révision du Plan de circulation avec des mises à sens unique et avec la réglementation du stationnement (payant). La création de parcs permettrait de reporter une partie du trafic et d'orienter le stationnement vers la périphérie du centre ;
- Voirie : Les caractéristiques géométriques et la qualité des revêtements ne permettent pas à la voirie secondaire de jouer correctement son rôle.

- Absence de liaison directe inter quartier ou d'une rive à l'autre des oueds entrainant l'obligation de passage par le centre
- Grignotages d'emprises par les constructions anarchiques surtout dans la voirie tertiaire et même secondaire importante, projetée par le PAU.
- Dépérissement du noyau ancien et vieillissement du cadre bâti.
- Emplacement inadapté du Souk hebdomadaire dans l'emprise de l'oued.
- Absence de réserves foncières
- Localisation des grands équipements structurants et des pôles d'attraction urbains dans le centre et l'examen des relations et de la circulation des divers flux montre qu'il est nécessaire de préparer dès à présent la délocalisation de certaines fonctions encombrantes, dont la présence dans le centre n'est pas vitale. Une réflexion peut être engagée afin de déboucher sur des décisions d'affectation de sol pour de futures zones d'équipements structurants au niveau nord-est de la rocade.
- Contraintes topographiques sérieuses doublées par le flou juridique lié à l'absence de Délimitation officielle du DPH :

Le statut juridique des berges des oueds et de certains affluents est parfois contesté par certains riverains et des occupations illicites ont lieu, souvent par des constructions anarchiques. L'absence d'une délimitation officielle du DPH limite la marge de manœuvre des responsables concernés dans leurs actions contre les diverses contestations et posede sérieuses difficultés dans la gestion de ces espaces.

VOLET SOCIAL

Le nouveau découpage administratif des communes pose des difficultés au niveau de la disponibilité des données. De même, les différentes directions régionales sectorielles ne disposent pas encore d'une base de données complète pour ces nouveaux découpages. A cet effet, il est souhaitable de prendre les informations dans ce rapport avec précaution (ce paragraphe doit figurer aussi dans les rapports de Tataouine et Gabès).

INDICATEURS SOCIO DÉMOGRAPHIQUES :

Données démographiques générales :

La population totale du gouvernorat est de 479.520 mille habitants, ce qui représente 29% de la population du Sud (six gouvernorats) et 4,3% de celle de la Tunisie. C'est le dixième gouvernorat du pays en termes de vue population.

La population des délégations de Médenine Nord et Sud est de l'ordre de 109,409 habitants. Pour les deux délégations la population se répartit à raison de 52% et 48% entre féminin et masculin.

La population jeune (15-29 ans) à ~~M.N et M.S~~ Médenine Nord et Sud représente près de 27% de la population alors que celle dont l'âge supérieur à 60 ans est de 10%.

La population de Médenine présente pratiquement les mêmes caractéristiques (taux de croissance, répartition selon l'âge…) que la population à l'échelle nationale. Toutefois, elle se caractérise par un taux d'urbanisation plus élevé (78,8%), le taux national est de 67,7%.

MIGRATION ET MOBILITÉ

Le phénomène migratoire

La migration inter-gouvernorat a touché durant la période de référence (Avril 2009 – Avril 2014). 430553 personnes en Tunisie.[1]

1 : la référence du « »

Flux migratoires entre les gouvernorats :

Le gouvernorat de Médenine représente un véritable foyer de migration et d'immigration. Entre 2009 et 2014, Médenine figure parmi les huit gouvernorats bénéficiaires en population migrante, soit le 1/3 des gouvernorats. En effet, le solde est positif pour les gouvernorats de l'Ariana (40.1 mille), Ben Arous (26.6 mille), Manouba (8.5 mille), Nabeul (12.8 mille), Sousse (19.2 mille), Monastir (11.9 mille), Sfax (9.6 mille) et Médenine (2.7 mille). Ce sont des gouvernorats de la façade maritime orientale du pays.

Le solde de migration inter-gouvernorats (entrées – sorties) pour la période 2004-2014 est positif à Médenine Sud et s'élève à 659 et négatif à Médenine Nord qui affiche un solde de (-193). Les délégations les plus peuplées sont les délégations côtières qui reçoivent un flux de migrants provenant aussi bien des autres délégations de l'intérieur que d'autres gouvernorats notamment de Tataouine et de Gabès. Ceci a fait que certaines délégations connaissent des croissances démographiques négatives.

	migration au niveau délégation				Raisons de sortie					
	Mobilité générale	En-trants	Sor-tants	Solde migratoire	emploi	acquisition logement ou meilleures conditions de vie	ma-riage	Accom-pagne-ment de la famille	études	Autres
Médenine Nord	13103	5326	5519	-193	23,21	9,73	22,87	29,23	12,50	2,46
Médenine Sud	10596	4190	3531	659	20,16	12,43	27,47	30,87	4,84	4,22
Total/ Moyenne	23699	9516	9050	466	21,685	11,08	25,17	30,05	8,67	3,34

La migration vers l'étranger :

Pour l'immigration à l'étranger, le solde pour la période 1999-2004 a été de -4506.

Les tunisiens résidant à l'étranger issus du gouvernorat de Médenine représenteraient environ 17% du total des résidents, avec la France comme principale destination. Médenine est ainsi le deuxième foyer d'immigration après le gouvernorat de Tunis.

Le gouvernorat est aussi un foyer d'immigration vers l'étranger. Les données disponibles ne permettent pas d'avoir les montants des transferts monétaires ou des Investissements Direct à l'Etranger (IDE) de résidents à l'étranger issus du gouvernorat de Médenine. Cette communauté pourrait néanmoins constituer une source importante d'IDE à Médenine.

INDICATEURS ÉDUCATION

	Analpha-bète%	Analph.jeunes 15-29ans	scolarisation 6-14ans	Scola-risation au supérieur 19 - 24 ans	Utilisation internet 10 ans et plus%
Médenine Nord	15,46	1,54	97,44	34,77	44,54
Médenine Sud	15,49	1,23	97,95	38,82	45,31
Moyenne	15,48	1,39	97,70	36,80	44,93

Le taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus est de 15,5% contre 23% en 2004. Chez les jeunes de 15 à 29 ans il est de 1,4%.

Comme pratiquement dans toutes les régions en Tunisie, La proportion de femmes analphabètes (70%) dépasse largement celle des hommes (30%). Le taux d'analphabétisme chez les femmes est le double (20.5%) que celui des hommes.

Une grande partie de la population a un niveau d'instruction primaire (36%) ou secondaire (38%) alors que celle avec un niveau supérieur est de l'ordre de 12,32% (12,1% pour la Tunisie). Ces proportions sont pratiquement les mêmes si l'on considère les hommes et femmes séparément.

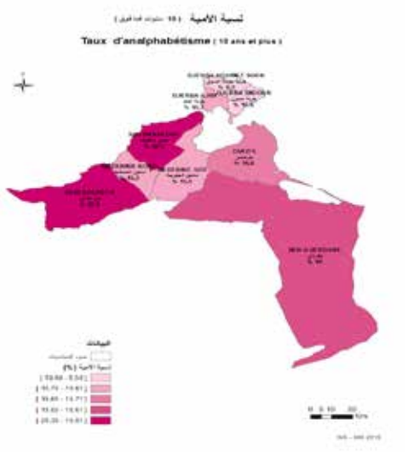

Le taux de scolarisation à l'âge de 6 ans est de 97,75%

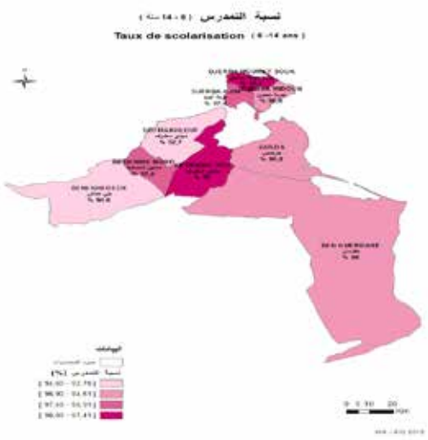

Le taux d'abandon scolaire grimpe (double et parfois triple) entre le deuxième cycle de l'enseignement de base et l'enseignement secondaire. Dans le cycle secondaire, un garçon sur six, à Médenine nord, met fin à sa scolarité :

Délégation	Taux d'abandon %					
	2ème cycle de base			Secondaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Médenine Nord	5,52	2,62	3,98	16,70	8,96	11,70
Médenine Sud	4,26	2,72	3,47	9,46	7,74	8,42

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les établissements d'enseignement supérieur situés à Médenine sont au nombre de deux. Ce sont respectivement :

L'Institut Supérieur de la Biologie Appliquée de Médenine avec 512 étudiants

L'Institut Supérieur des Etudes Appliquées à l'Humanité de Médenine : 1224 étudiants

L'Institut Supérieur de l'Informatique de Médenine : 600 étudiants

L'Institut Supérieur des Etudes Technologiques (ISET) de Médenine : 362 étudiants (ces deux instituts appartiennent à la commune de Boughrara)

Le gouvernorat compte également un institut de recherche: l'Institut des régions arides (IRA Médenine) qui fait office de centre international de recherche.

Ces établissements supérieurs sont couverts par l'Université de Gabès qui a sous sa tutelle 15 autres établissements situés dans les autres gouvernorats de Gabès, Kébili, Tataouine et nomamment Médenine. Ils n'assurent généralement pas le suivi des diplômés.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La ville de Médenine compte un seul centre de formation professionnelle « Le Centre de Formation et d'Apprentissage de Médenine » avec une capacité d'accueil de 540 apprentis. Il dispense des formations réparties sur les spécialités suivantes :

Centre	Spécialité	Capacité	Nombre d'élèves
Centre de Formation et d'Apprentissage de Médenine	*Réfrigération et climatisation*	60	44
	Electromécanique autos	80	74
	Soudure	20	0
	Sanitaire et chauffage central	120	99
	Montage des Câbles Electriques	40	27
	Electricien de construction	60	60
	Réfrigération	60	44
	Mécanique Auto Essence et Diesel	60	54
	Mécanique Diesel poids lourds	60	54

En 2016, le centre comptait 447 élèves et 33 formateurs dont 0 femmes.

INDICATEURS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

- Le nombre de médecin pour 100.000 habitants est de 103,6 (-3%)
- La densité du nombre de lits par habitants est en dessous de la moyenne nationale
- Taux de couverture en médecins généralistes (loi de cadre) est de 45,3 (-7%)

- Les tableaux ci-dessous renseignent sur la couverture sanitaire publique dans la commune de Médenine chef-lieu du gouvernorat. Ceci donne une idée sur la performance du secteur sanitaire en termes d'infrastructures, de ressources humaines et d'équipements. Cette performance demeure modeste voire insuffisante, face à la demande en forte évolution des soins et des services hospitaliers.

Infrastructures sanitaires dans le secteur de la santé publique(2016)

Délégation	Nombre d'hôpitaux universitaires	Nombre d'hôpitaux régionaux	Nombre d'hôpitaux locaux	Nombre. de centres de santé de base	Nombre de laboratoires	Nombre de lits
Médenine Nord	1	0	0	12	1	0
Médenine Sud	0	0	0	13	2	270
Total	0	0	0	25	3	270

Personnel médical du secteur public

Délégation	Pharmaciens		Dentistes		Radiologues		Spécialistes		Généralistes	
	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total
Médenine Nord	5	15	5	10	0	1	1	14	2	11
Médenine Sud	2	6	3	9	0	2	2	13	0	5
Total	7	21	8	19	0	3	3	27	2	16

Les performances et la réactivité de tout système de santé sont conditionnées par la disponibilité de ressources humaines compétentes et en nombre suffisant. Les ressources humaines dans ce système constituent l'élément moteur dont dispose les services sanitaires pour faire face aux besoins de la population. Les chiffres démontrent une faible couverture en médecins spécialisés et en équipements de santé.

INDICATEURS DE LA PROMOTION SOCIALE

Les programmes et les instruments sociaux ont évolué en nombre et en nature sans que l'Etat n'en mesure l'effet sur la population. Le dispositif de promotion sociale s'est transformé en instruments complexes et opaques. Le ministère des affaires sociales a mis en place un programme de réforme de la politique sociale dans l'objectif d'assurer une meilleure gestion des aides, pour qu'elles soient orientées vers les bénéficiaires des programmes suivants :

*Les programmes de promotion sociale (familles nécessiteuses, soins gratuits et tarifs réduits, aides occasionnelles et saisonnières…)

*Les programmes d'aide aux personnes âgées, handicapées et nécessitant des besoins spécifiques

*Les programmes de défense et d'inclusion sociale (enfants sans soutien, enfants en âge préscolaire, cellules d'actions sociales en milieu scolaire…)

Promotion sociale - données globales

Délégation	Handicapés				Nombre D'associations Sociales	Nombre de Centres de travail Social Locaux	Montant Des allocations En Milliers de Dinars	Nombre de Familles Bénéficiaires D'une allocation	Nombre de Familles nécessiteuses
	Etablissement D'encadrement	Nombre Total	Femmes	Hommes					
Médenine Nord	1	33	15	18	2	1	184 120	1 194	1200
Médenine Sud	3	324	143	181	4	1	147 460	950	1028

Source : Direction **régionale des affaires sociales**

2228 familles nécessiteuses

357 personnes handicapées

4 centres d'encadrement de personnes âgées : la défaillance du système actuel de la couverture sociale pour ces catégories est palliée par le soutient de la famille et des proches en général, et accessoirement par la solidarité intergénérationnelle.

INDICATEURS DU SECTEUR DE L'ENFANCE

Enfance1 - données globales

Délégation	Crèches			Jardins d'enfants			Centres d'informatiques pour les enfants		
	Adhérents		Nombre	Adhérents		Nombre	Adhérents		Nombre
	Adhérents femmes	Total		Adhérents femmes	Total		Adhérents femmes	Total	
Médenine Nord	18	36	3	595	1033	26	-	-	-
Médenine Sud	39	81	4	496	994	27	-	-	-

Source : Service régional de l'enfance

Remarque **:-** = Données non existantes

Enfance 2 - données globales

Délégation	Complexe de jeunes et d'enfance			Complexe d'enfance			Centres d'informatiques pour les enfants		
	Bénéficiaires		Nombre	Bénéficiaires		Nombre	Adhérents		Nombre
	femmes	Total		femmes	Total		femmes	Total	
Médenine Nord	-	-	-	47	93	1	-	-	1
Médenine Sud	-	-	-	0	0	0	-	-	1

Source : Service régional de l'enfance

INFRASTRUCTURES COLLECTIFS :

Culture, jeunesse et sport

Le secteur culturel compte 1 club de jeunes, 2 bibliothèques (160 places), une maison de la culture (232 places), un théâtre (1 500 spectateurs), un musée. La ville organise plusieurs festivals (12).

Culture - données globales

Délégation	Nombre de Musées privés	Nombre de Musées Publics	Nombre De Festi-vals	Maisons de culture		Théâtres		Bibliothèques			
				capacité	Nbre	capacité	Nbre	Nombre des abon-nées	Livres-Dispo-nibles	Capa-cité	Nbre
Médenine Nord	**0**	0	1	0	0	0	0	612	17605	88	1
Médenine Sud	1	0	11	62	1	1500	1	1683	40785	144	1

Source : Commissariat régional de la culture et de la conservation du patrimoine (données 2015)

Tableau 2: Jeunesse – données globales

Délégation	Nombre De club de jeunes	centres de campement			Maisons de jeunes				
		Nombre de nuitées	Capa-cité	Nombre de centres de campement	Nombre de béné-ficiaires	Nombre d'adhé-rents	Nombre de nui-tées	Nombre des Foyers	Nombre Maisons de jeunes
Médenine Nord	1	0	0	0	40 223	773	0	1	2
Médenine-Sud	0	0	0	0	31 471	306	0	0	2

Source : Commissariat régional de la Jeunesse et du Sport

Figure 1 : Nombre d'habitants par maison

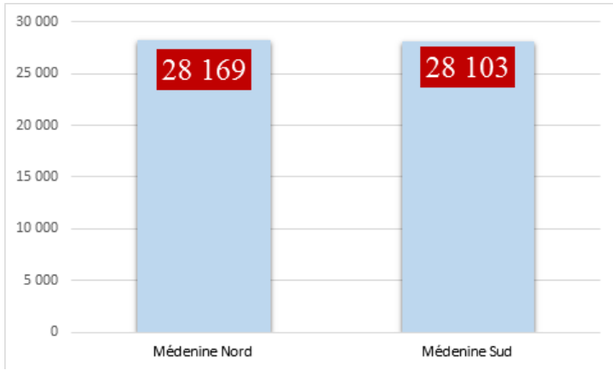

Sport données globales :

3 salles de sport

3 terrains de sport

2 terrains d'athlétisme

CONCLUSION GENERALE : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Outre son statut de chef-lieu de gouvernorat, Médenine bénéficie de la proximité du littoral, de plusieurs centres régionaux importants (Jerba, Zarzis et Ben Guerdane) et de la frontière libyenne. Elle se présente comme un nœud de communication important dans la région du Sud-Est offrant une activité commerciale dynamique.

En revanche, la ville à vocation administrative, présente un déficit en matière d'équipements socio-collectifs, un sous-développement de l'activité touristique et un faible rayonnement régional.

La vocation de Médenine comme métropole e régionale et pôle universitaire impose à la ville d'étoffer son ~~off reculturelle~~ offre culturelle et de loisir aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif (musée, médiathèque etc.).

Le développement de Médenine s'inscrit dans un rôle de plaque tournante des communications qu'elle peut jouer vers les zones montagneuses et sahariennes, vers les zones touristiques de Jerba-Zarzis et, surtout, vers la Libye. La liaison ferroviaire entre Gabès et Médenine et son extension vers Zarzis permettrait de renforcer ce rôle ainsi que la desserte des zones d'activités industrielles.

Plusieurs projets de développement et d'aménagement seraient toutefois à entreprendre pour renforcer la position stratégique de la ville comme :

- L'extension de la zone industrielle sur 50 ha;
- La création d'un complexe universitaire ;
- La réalisation d'un complexe sportif.
- La construction d'une nouvelle gare routière aux standards internationaux
- La mise en place d'une zone d'activités pour les métiers urbains,
- La construction d'un théâtre de plein air.

L'industrie est une activité d'avenir. Il est urgent d'initier une dynamique industrielle et cela passe par la finalisation des projets d'infrastructures. Il n'est pas souhaitable que depuis l'indépendance, la ville de Médenine ne soit pas desservie par la voie ferrée. Programmée dans la cadre du plan de développement de 2016-2020, il est pressant de connecter Médenine au port de Zarzis. Il faut développer rapidement l'infrastructure industrielle sous forme de zones industrielles, comme prévue, tout en portant un regard attentif sur les dimensions au niveau des plans d'aménagement, c'est-à-dire :prévoir suffisamment de puissance pour le réseau électrique et gazier et prendre en considération la question du traitement des sous-produits et déchets industriels ainsi que l'évacuation des eaux usagées et des liquides polluants.

La place de Médenine dans l'armature urbaine nationale est à préciser. Le rôle du pôle urbain majeur dans le Sud ne doit pas se faire dans la concurrence avec Tataouine et particulièrement Gabès, mais plutôt en complémentarité avec ses voisines. Cela suppose donc des fonctions urbaines spécialisées. Médenine peut fonctionner comme un pôle de tertiaires offrant des services de haut niveau, La captation d'une partie des dépôts de l'informel dans les banques servirait de financement pour les activités de développement régulières. C'est une piste à creuser.

Recueil de données

CARACTÉRISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

RÉPARTITION SELON L'ACTIVITÉ

Répartition selon l'activité	Population 2 014	Population 15 ans et plus	Actifs Occupés	Chômeurs	Non actifs	Taux d'activité	Taux de Chômage
Total Commune Médenine	91 099	70021	25277	6207	38537	36,10	8,86
Total Gouvernorat	479 520	358 126	130 781	23 244	204 101	43,01	15,09
Total Tunisie	10 982 476	8 312 215	3 295 965	573 315	4 442 935	46,55	14,82

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

REPARTITION SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Répartition selon le niveau d'instruction	Occupés 15 ans et plus	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur
Total Commune Médenine	24 769	4,87	31,53	42,89	20,70
Total Gouvernorat	130 781	6,02	34,25	42,18	17,55
Total Tunisie	3 295 965	10,25	30,43	38,62	20,70

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Répartition selon le secteur d'activité

REPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	Occupés 15ans et plus	Agriculture et pêche	Mines et énergie	Industrie manufacturière	Bâtiment et travaux publics	Commerce	Transport	Education, Santé et services administratifs	Autres services	Non Déclarés
Total Commune Médenine	24 769	4,78%	1,85%	10,27%	18,14%	18,48%	6,11%	31,89%	8,34%	0,13%
Total Gouvernorat	130 781	6,37	1,17	7,97	19,78	18,52	6,24	22,41	17,40	0,13
Total Tunisie	3 295 965	10,47	1,71	18,29	14,45	13,15	4,87	25,15	11,75	0,16

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction

REPARTITION DES CHÔMEURS SELON NIVEAU D'INSTRUCTION	Population au Chômage 15 ans et plus	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	Taux de chômage des diplômés du supérieur
Total Commune Médenine	6 072	1,93%	17,01%	38,64%	18,15%	33,77
Total Gouvernorat	**23 244**	**2,59**	**19,55**	**39,49**	**38,36**	**28,11**
Total Tunisie	**573 315**	**7,08**	**21,61**	**40,82**	**30,49**	**20,06**

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction

REPARTITION DES CHÔMEURS SELON NIVEAU D'INSTRUCTION chez les femmes	**Population au Chômage 15 ans et plus**	**Néant**	**Primaire**	**Secondaire**	**Supérieur**	**Taux de chômage des diplômés du supérieur**
Total Commune Médenine	3596	1,93%	17,01%	38,64%	18,15%	33,77
Total Gouvernorat	12845	1,57	15,28	35,54	47,61	28,37
Total Tunisie	267172	6,70	15,57	33,28	44,44	28,80

Répartition des chômeurs selon le groupe d'âge

Répartition des chômeurs par groupe d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus
Total Commune Médenine	6,74%	21,68%	35,41%	20,66%	8,22%	3,43%	1,54%	1,58%	0,75%
Total Gouvernorat	8,41	22,68	31,98	19,42	8,35	3,58	2,02	2,35	1,22
Total Tunisie	8,27	22,02	29,36	17,98	8,88	4,80	3,33	4,00	1,36

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Performance du secteur en 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de nuitées réalisées dans les établissements classés	8 334	9 805	11 234	9 385	7 535

Répartition des unités industrielles selon les branches

	2012	2013	2014	2015	2016	% Régional (2016)
Industries agroalimentaires	4	5	4	4	4	9
Industries de matériaux de construction, de céramique et de verre	11	14	15	15	13	72,2
Industries mécaniques et métallurgiques	1	2	2	2	2	28
Industries électriques, électroniques et de l'électroménager	1	1	1	1	1	100
Industries chimiques	1	1	1	1	1	25
Industries du textile et de l'habillement	2	1	1	1	1	8,33
Industries du bois, du liège et de l'ameublement	4	4	5	5	4	66
Total	24	28	29	29	26	28

Source : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation,2016

Répartitition des unités industrielles par régime

Type	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Non totalement exportatrice	26	24	28	22	29	26
Totalement exportatrice	0	0	1	7	1	0

Source : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'innovation,2016

EMPLOI INDUSTRIEL

REPARTITION SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	Occupés 15ans et plus	Emploi industriel
Total Commune Médenine	24 769	2.543
Total Gouvernorat	130 781	10 .423
Total Tunisie	3 295 965	602.831

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Nombre d'agences banquaires 2016

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'agences	14	15	16	17	20

Encadrement Bancaire	Nombre d'agence	Population	Taux d'encadrement bancaire
Médenine Commune	20	91 100	4 555
Médenine Gouvernorat	72	479 520	6 660
Tunisie	1824	11 400 000	6 250

ARTISANAT

	Nombre d'Artisans	
	Total	**Dont filles**
Commune	50	30
Total Gouvernorat	169	142

-

LES ENTREPRISES PRIVEES

Délégation	Industrie	Construction	Commerce Réparation	Hôtels restaurants	Autres activités	Total	
Médenine Nord	244	123	1439	114	864	2784	**4604**
Médenine Sud	198	114	758	87	663	1820	
Beni Khédache	49	9	268	29	100	455	**23%**
Ben Guerdane	200	35	1161	127	730	2253	
Zarzis	432	178	1852	252	1325	4039	
Houmt Souk	490	97	1999	256	1473	4315	
Midoun	237	111	1407	266	1010	3031	
Ajim		152	536	52	276	1016	
Sidi Makhlouf		33	214	29	99	375	
Total	**1850**	**852**	**9634**	**1212**	**6540**	**20088**	

Source : RNE et calculs du consultant

-

LA PLUVIOMÉTRIE

Répartition des précipitations mensuelles moyennes à Médenine (moyenne de 90 ans calculée d'après les données de INM Tunisie).

	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev.	Mars	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Août	Tot.
Médenine	10,8	23,6	16,5	17,3	17,4	17,7	25,7	13,9	6,4	1,0	0,2	1,1	151,6

Variabilité annuelle des précipitations à Médenine, PM : pluviométrie maximale absolue, Pm : pluviométrie minimale absolue, CV coefficient de variation

	P.moy.	P.Max	P.min	C.V.%	Nombre de jours de pluie
Médenine	151,6	550	37	56	24

LA TEMPÉRATURE

Températures mensuelles moyennes ; maximales et minimales à *Médenine*

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juit	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Moy	M	m
10,9	12,4	14,1	16,7	21,9	25,6	27,8	29,3	27,0	22,4	16,5	11,7	19,5	36,7	6,2

LES VENTS

Type de vent	Fréquence en %
Vents faibles (v < 1m/s)	14,5
Vents moyens (1m < v < 3m/s)	44,8
Vents forts (6m/s > v >3m/s)	31,8
Vents très forts (v > 6m/s)	8,9

BILAN CLIMATIQUE

Bilan hydrique (P-ETP) de la station de Médenine. (d'après A. Ferchichi, 1996)

	Automne	Hiver	Printemps	Eté	Annuel
P-ETP	-205	-100	-288	-631	-1224

EAU

Caractéristiques des nappes profondes dans la zonz de la municipalité de Médenine (CRDA, 2017)

	Unité	Moi-Pliocène de la Jeffara	la nappe de Zeus Koutine	la nappe de Grès de Trias Ababsa
Profondeur	m	250 - 350	100-500	100- 350
Salinité	g/L	5,5 – 7,5	1,5 - 4,5	0,7 - 4
Ressources disponibles	Mm3 / an	22,08	11,04	4,7
Quantité prélevée	Mm3 / an	20,8	20,2	8,7

Réutilisation des eaux usées traitéesSource ONAS 2017

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité réutilisée	m3	1382264	1569262	1426781	1516230	1490570
Taux de réutilisation	%	13	8,6	4,2	4	4

Nombre de puits dans la municipalité de Médenine (Source : CRDA 2016)

	Nombre total de puits	Nombre de puits	
		Equipés	Non équipés Abandonnés
Puits de la nappe phréatique	698 (dont 505 dans la nappe de smar, 149 dans la nappe de Metameur et 44 à Meather)	649	49
Puits de la nappe profonde	57	50	7 -

Consommation selon le bénéficiaire de l'eau potable Source SONEDE 2016

Secteur	Volume consommé (mille m3)	%
Consommation domestique	3733	87,32
Industrie	22	0,51
Tourisme	9	0,21
Autres	511	11,95
Ensemble des secteurs	4275	100%

Réutilisation des eaux épurées et indicateurs de la performance de la station d'épuration 'Source ONAS 2017

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016
Quantité de réutilisation des eaux épurées	m3	1382264	1569262	1426781	1516230	1490570
Taux de réutilisation des eaux épurées	%	13	8,6	4,2	4	4
Demande chimique en oxygène (DCO)	mg d'02/L	58	53	47	53	72
Demande biologique en oxygène (DBO5)	mg d'02/L	19	20	18	20	23
mesure de la matière en suspension (MES)	mg/L	20	21	19	17	20

AIR

Médenine ne dispose pas de station de mesure de la qualité de l'air. Cependant, la ville n'a pas d'industrie polluante de l'air

ESP VERT ET AGRI

Tableau Liste des agriculteurs pratiquant le mode biologique

Exploitant	Nature de l'activité	Type de culture
Essid Mohamed	Production	Oliviers Arboriculture
Huilerie Salem Bourguiba	Production Transformation	Oliviers
laheddine Saidi	Production	Oliviers

HABITAT

LES LOTISSEMENTS

Nombre de dossiers : 145 Catégorie de lotissements : Urbain Caractéristiques du lotissement : habitat et activités commercial et équipent public - Année : de 1985 à 2010 -localisation : Médenine Nord et Sud - superficie : 580 hectares	- nombre de lots : 15000 lots - promoteurs : citoyens et promoteurs (03) Nombre de dossiers favorables : 145 Taux de réalisation : 5% Taux de réalisation des travaux d'aménagement : 5% Taux de réalisation de la construction des lots : 45% Nombre de dossiers défavorables et les causes de refus : 18

LES PERMIS DE BÂTIR

Evolution du nombre de dossiers de permis de bâtir					
	2012	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**
Nombre total Dossier de permis de bâtir /an	334	342	413	436	802
Nombre Dossier de permis de bâtir pour égalisation de situation/an	32	25	252	413	544

Source : service technique commune de Médenine

Caractéristiques des permis de bâtir délivrés en 2015			
	Nombre	**Nombre de pièces**	**Superficie m²**
Total commune	436	1374	65811

LOGEMENTS

EVOLUTION DU NOMBRE DES MÉNAGES ET DES LOGEMENTS

Evolution du nombre des ménages et des logements						
	1994		**2004**		**2014**	
	Nombre de Logements	**Nombre de ménages**	**Nombre de Logements**	**Nombre de ménages**	**Nombre de Logements**	**Nombre de ménages**
Commune de Médenine	15053	12626	20261	16354	29478	21675
Total Gouvernorat	85713	70443	120008	90000	164871	113277

RÉPARTITION DES LOGEMENTS ET DES MÉNAGES

Répartition des logements et des ménages				
	Nombre de ménages	**Nombre de logements**	**Nombre moyen de ménages par logement**	
Commune de Médenine	21675	29478	1,36	Le nombre de ménages par logement pour la commune est de 1,36, il est inférieur à la moyenne pour le Gouvernorat. néanmoins il est largement supérieur à la moyenne nationale. Ce qui montre la persistance d'une forte cohabitation.
Total Gouvernorat	113277	164871	1,46	
Total Tunisie	1901363	2339845	1,23	

Source : Médenine en chiffres et calculs du consultant

STATUT D'OCCUPATION

Statut d'occupation			
	Nombre de propriétaires	Nombre de locataires	Autre mode
Commune de Médenine	17257	3757	661
Total Gouvernorat	94951	15064	3262
Total Tunisie	2095186	481043	136745

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

MODE D'OCCUPATION

Mode d'occupation					
	Nombre de logements occupés	Nombre de Logements Secondaires ou logements dont Ménage à l'étranger	Nombre de logements Vacants,	Nombre de logements abandonnés,	Nombre de logements à l'étape finale de construction
Commune de Médenine	21543	2731	2599	1393	1212
Total Gouvernorat	111956	26176	15669	4897	6172
Total Tunisie	2663299	235551	276504	40765	73782

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

TAILLE DE LOGEMENTS

Taille des logements					
	Nombre de logements ayant seulement 1pièce	Nombre de logements ayant 2 pièces	Nombre de logements ayant 3 pièces	Nombre de logements ayant4 pièces	Nombre de logements ayant plus de 4 pièces
Commune de Médenine	1220	6261	11955	7084	2957
Total Gouvernorat	6932	34738	65710	39140	18351
Total Tunisie	151179	757839	1365750	746326	268807

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

Superficie couverte des logements					
	Nombre de logements de moins de 50m²couverts	Nombre de logements de 50 à 99 m² couverts	Nombre de logements de 100 à 149 m² couverts	Nombre de logements de 150 à 199 m² couverts	Nombre de logements de plus de 200 m2 couverts
Commune de Médenine	4270	11467	11089	1791	860
Total Gouvernorat	16849	51365	71036	19057	6564
Total Tunisie	287999	1162945	1266074	368437	204446

Source : RGPH 2014 et calculs du consultant

FLUX MIGRATOIRES ENTRE LES GOUVERNORATS :

	Mobilité générale	migration au niveau délégation			Raisons de sortie					
		Entrants	Sortants	Solde migratoire	emploi	acquisition logement ou meilleures conditions de vie	mariage	Accompagnement de la famille	études	Autres
Médenine Nord	13103	5326	5519	-193	23,21	9,73	22,87	29,23	12,50	2,46
Médenine Sud	10596	4190	3531	659	20,16	12,43	27,47	30,87	4,84	4,22
Total/ Moyenne	23699	9516	9050	466	21,685	11,08	25,17	30,05	8,67	3,34

INDICATEURS ÉDUCATION

	Analpha-bète%	Analph.jeunes 15-29ans	scolarisation 6-14ans	Scola-risation au supérieur 19 - 24 ans	Utilisation internet 10 ans et plus%
Médenine Nord	15,46	1,54	97,44	34,77	44,54
Médenine Sud	15,49	1,23	97,95	38,82	45,31
Moyenne	15,48	1,39	97,70	36,80	44,93

Délégation	Taux d'abandon %					
	2ème cycle de base			Secondaire		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Médenine Nord	5,52	2,62	3,98	16,70	8,96	11,70
Médenine Sud	4,26	2,72	3,47	9,46	7,74	8,42

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

stitut Supérieur des Etudes Appliquées à l'Humanité de Médenine : 1224 étudiants

L'Institut Supérieur de l'Informatique de Médenine : 600 étudiants

FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre	Spécialité	Capacité	Nombre d'élèves
Centre de Formation et d'Apprentissage de Médenine	*Réfrigération et climatisation*	60	44
	Electromécanique autos	80	74
	Soudure	20	0
	Sanitaire et chauffage central	120	99
	Montage des Câbles Electriques	40	27
	Electricien de construction	60	60
	Réfrigération	60	44
	Mécanique Auto Essence et Diesel	60	54
	Mécanique Diesel poids lourds	60	54

SANTÉ

Délégation	Nombre d'hôpitaux universitaires	Nombre d'hôpitaux régionaux	Nombre d'hôpitaux locaux	Nombre. de centres de santé de base	Nombre de labora-toires	Nombre de lits
Médenine Nord	1	0	0	12	1	0
Médenine Sud	0	0	0	13	2	270
Total	0	0	0	25	3	270

Personnel médical du secteur public

Délégation	Pharmaciens		Dentistes		Radiologues		Spécialistes		Généralistes	
	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont féminin	Total	Dont fémi-nin	Total
Médenine Nord	5	15	5	10	0	1	1	14	2	11
Médenine Sud	2	6	3	9	0	2	2	13	0	5
Total	7	21	8	19	0	3	3	27	2	16

EQUIP

PROMOTION SOCIALE - DONNÉES GLOBALES

Délégation	Handicapés				Nombre D'associa-tions Sociales	Nombre de Centres de tra-vail Social Locaux	Montant Des allo-cations En Mil-liers de Dinars	Nombre de Familles Bénéfi-ciaires D'une allo-cation	Nombre de Familles nécessi-teuses
	Etablis-sement D'enca-drement	Nombre							
		Total	Femmes	Hommes					
Médenine Nord	1	33	15	18	2	1	184 120	1 194	1200
Médenine Sud	3	324	143	181	4	1	147 460	950	1028

Source : Direction **régionale des affaires sociales**

ENFANCE1 - DONNÉES GLOBALES

Délégation	Crèches			Jardins d'enfants			Centres d'informatiques pour les enfants		
	Adhérents		Nombre	Adhérents		Nombre	Adhérents		Nombre
	Adhérents femmes	Total		Adhérents femmes	Total		Adhérents femmes	Total	
Médenine Nord	18	36	3	595	1033	26	-	-	-
Médenine Sud	39	81	4	496	994	27	-	-	-

Source : Service régional de l'enfance

JEUNESSE – DONNÉES GLOBALES

Délégation	Nombre De club de jeunes	centres de campement			Maisons de jeunes				
		Nombre de nuitées	Capa-cité	Nombre de centres de campement	Nombre de béné-ficiaires	Nombre d'adhé-rents	Nombre de nui-tées	Nombre des Foyers	Nombre Maisons de jeunes
Médenine Nord	1	0	0	0	40 223	773	0	1	2
Médenine-Sud	0	0	0	0	31 471	306	0	0	2

Source : Commissariat régional de la Jeunesse et du Sport